

Le Congo, pourra-t-il exporter la paix au Rwanda ?

Ludo Martens
3 Décembre 2000
Kinhasa :
Rue Tshela 20-21
Barumbu
(croisement Kabinda-Bokassa)
email : ludo.martens@ic.cd

pour contact :
Albert : Tlc 880 6799
Belgique :
Bd Lemonnier 171
Bruxelles 1000
Email : ludo.martens@ptb.be

Au Congo, on entend souvent dire : « Nous les Congolais, nous n'avons pas cette culture de la violence qui caractérise le Rwanda où Hutu et Tutsi sont habitués depuis des siècles à s'entre-tuer mutuellement ».

Cette affirmation nous semble fausse et dangereuse. Au Rwanda, la culture de la violence ethnique est un produit de la colonisation belge, elle n'a été introduite qu'en 1959-1962... et elle a été immédiatement exportée au Congo !

La voie rwandaise au génocide

Le virus de l'ethno-fascisme qui ravage le Rwanda depuis 1959, peut aussi détruire le Congo. Il est donc utile d'observer de plus près quelques lignes essentielles de l'histoire du Rwanda. Elles font comprendre certains dangers que court le Congo.

Le Rwanda de Rwabugiri

L'Etat rwandais pré-colonial a constitué une réalisation remarquable; il représentait une organisation sociale bien en avance sur la plupart des sociétés de l'Afrique centrale.

Les premiers missionnaires qui ont mis pied au royaume de Rwabugiri ont été frappés par le sentiment de fierté nationale qui caractérisait la société rwandaise. Le Père Pagès écrit : «*Les Banyarwanda, étaient persuadés avant la pénétration européenne que leur pays était le centre du monde, que c'était le royaume le plus grand, le plus puissant et le plus civilisé de toute la terre.*»¹ Et le père De Lacger souligne que les indigènes de ce pays avaient le sentiment de ne former qu'un peuple : « *Le sentiment national se fonde sur des éléments qui lui sont antérieurs:*

¹ De Lacger Louis, Rwanda. Première partie : Le Rwanda Ancien, éd. Grands Lacs, Namur, 1939, p.30

l'unité linguistique, qui, presque absolue d'un bout à l'autre du territoire, conditionne la facilité de relations entre les gens; l'unité d'institutions, de coutumes et d'usages dans la vie privée, la vie sociale et la vie publique; l'unité religieuse enfin. Il est peu de peuples en Europe chez qui se trouvent réunis ces trois facteurs de cohésion nationale: une langue, une foi, une loi.»²

Le père de Lacger reconnaît qu'à la fin du siècle passé, les termes Hutu et Tutsi expriment essentiellement des différences économiques et sociales: *«Le terme mututsi ne désigne plus aujourd'hui aussi exclusivement qu'à l'origine les "bien-nés", ni même les métis qui se prévaudraient d'une hérédité supérieure en ligne paternelle, mais encore des anoblis ou de simples bahutu enrichis, qui ont pu s'allier dans la haute classe. Mututsi et muhutu sont des mots qui tendent à perdre leur sens proprement racial et à n'être plus que des qualificatifs, des étiquettes sous lesquelles se rangent capitalistes et travailleurs, gouvernants et gouvernés.»³*

L'Etat rwandais tel qu'il s'était développé jusqu'à la conquête coloniale, était autant une création des Hutu que des Tutsi, ou plutôt de quelques lignages Tutsi. On peut même dire que ce sont les Hutu qui ont apporté le plus à l'Etat rwandais unifié: d'abord leur langue, le kinyarwanda, facteur essentiel d'unification; ensuite, la forme même de la royauté sacrée avec ses codes et ses rituels; puis les bases essentielles de la religion rwandaise, elle aussi un fondement de l'unité nationale. Un lignage royal tutsi, appartenant au clan des Banyiginya, a apporté à l'œuvre collectif son génie organisationnel, qui a constitué aussi la base de sa force militaire.

Le Royaume de Rwabugiri (1860-1895) était l'aboutissement tout provisoire d'un processus historique qui commença vers 1450 avec la formation des premiers petits états rudimentaires. Ils étaient nombreux, certains avaient un roitelet tutsi, d'autres un roitelet hutu à leur tête. Ils se livraient mutuellement des guerres de conquête. Ce n'est qu'à partir de 1730, avec le roi Cyirima Rujugira, qu'une dynastie du clan des banyiginya s'est imposé graduellement sur presque l'ensemble des territoires où le kinyarwanda était parlé. Les autres petits royaumes dirigés par des rois tutsi et hutu furent soumis à ce royaume qui eut son centre à Gasabo, près du Lac Muhazi. Les petites rois qui refusaient de se soumettre furent exterminés sans pitié, souvent avec toute leur famille; ceux qui se soumettaient devinrent des vassaux du roi nyiginya. Le temps effaça les souvenirs de l'unification par la violence, pour produire le sentiment positif d'appartenir à une grande nation.

L'intégration entre les Tutsi et les Hutu s'est réalisée à travers les siècles. Des douze premiers rois rwandais, neuf ont eu une femme hutu. Les dix-huit clans du Rwanda comprennent tous aussi bien des Tutsi, des Hutu que des Twa. Le clan royal des Banyiginya comprend 57 % de Hutu. Les rois des clans hutu qui dirigeaient les petits royaumes singa, zigaba et gesera ont marié des femmes tutsi et étaient désormais considérés comme Tutsi. Sur chaque colline, il y eut un chef de terre hutu et un chef des pâturages tutsi. Des petits royaumes hutu qui avaient accepté la soumission au roi nyiginya, étaient considérés comme des vassaux et gardaient une certaine autonomie.

Dans les conditions de la société féodale émergente, des processus comparables ont été suivis sur tous les continents. Le Royaume de France lui aussi a

² De Lacger Louis, p.30

³ De Lacger, p.52-53

été le produit d'un long processus historique et de siècles de violence entre les multiples petits royaumes qui couvraient cette partie de l'Europe. Au cours du premier millénaire avant notre ère, des tribus celtes, parmi lesquels les Gaulois, sont venus de l'est de l'Europe s'installer dans ce qui est aujourd'hui la France. Ils constituaient une sorte de "tribu de chefs" qui a soumis et organisé les populations originales et qui s'est mélangée à elles. A partir de 60 avant JC, les armées de Rome ont conquis et soumis la Gaule et des colons romains s'y sont établis. Presque quatre siècles plus tard, eurent lieu les invasions germaniques et la tribu des Francs a occupé le nord de la Gaule. Vers l'année 500, le lignage du petit roi franc Clovis, établi à Tournai, a commencé une campagne militaire qui unira la France. Les Français d'aujourd'hui sont un mélange de quatre "races". Le Royaume de France a été le produit d'innombrables guerres dynastiques souvent féroces et sanglantes. Mais la formation d'un grand état a créé les conditions d'un développement politique, culturel et économique accéléré. A mesure que le temps passa, les blessures infligées lors des guerres de conquête ont disparu et la fierté de faire partie de la grande nation française s'est développée.

Comme l'état rwandais était encore en pleine construction sous Rwabugiri, les populations des petits royaumes soumis ou sur le point de l'être, ont surtout retenu la violence qu'elles ont subi. Ainsi, Rwabugiri a mené de nombreuses guerres pour soumettre les Bashi à son autorité. Léon Ntongo, lui-même mushi, parle du « *peuple mushi, symbole de la résistance au sionisme tutsi depuis le XVIIe siècle* ». Jugeant l'histoire à travers les intérêts de la dynastie régnant sur les Bashi au siècle passé, il affirme : « *Il existe bel et bien un sionisme tutsi au monde. ... (Les Tutsi) sont convaincus depuis des siècles que le Kivu est leur 'terre promise'* ». ⁴

Il faut juger les personnages et les luttes politiques dans les conditions spécifiques de leur époque historique. La formation d'un grand état bien organisé dans la région des Grands Lacs constituait incontestablement un progrès politique permettant des avancées culturelles et économiques. En Afrique de l'Ouest, les peuples chantent toujours la gloire des grands conquérants et bâtisseurs d'empires comme Samori et Soundjata. Quand on regarde l'histoire de l'Afrique à travers le prisme de l'intérêt étroit de sa propre tribu, Rwabugiri apparaît, non pas dans sa véritable dimension historique, comme créateur d'un puissant état africain indépendant, mais uniquement dans sa qualité de despote qui frappa « ma tribu, les Bashi ». Et Léopold II, qui a soumis dans la terreur la plus féroce les masses africaines de toute la cuvette du Congo, Tutsi, Hutu, Bashi, Baluba, Bakongo et Bangandi tous confondus, apparaît comme le génial créateur de ce qui est devenu le Grand Congo... Aveuglé par des considérations d'ordre tribal, on considère « le Tutsi » comme l'ennemi principal « *depuis de XVIIe siècle* » jusqu'aujourd'hui. On est incapable de saisir le point essentiel de toute l'histoire africaine depuis cinq siècles : la domination impérialiste, depuis l'esclavagisme, en passant par le colonialisme, jusqu'au néocolonialisme des multinationales dominant aujourd'hui toute la scène mondiale.

On ne peut « projeter » les événements historiques d'un autre mode de production sur le monde actuel déterminé par de tout autre facteur et notamment par le mode de production capitaliste et par la politique des puissances impérialistes. Au dix-septième – dix-huitième siècle, la constitution de formations étatiques indépendantes en Afrique, tel la formation du royaume rwandais par les conquêtes

⁴ Ntongo Lukuma Nantole Léon , p.78

nyiginya, était un processus progressiste. Les hasards de l'histoire auraient pu faire que cet œuvre de bâtisseur fut réalisé par un lignage royale hutu ou même par le lignage des mwami mushi qui auraient vaincu les armées rwandaises et unifié la région sous leur pouvoir... Mais les hasards de l'histoire ont laissé cette tâche au lignage tutsi du clan nyiginya... Cela n'a aucun rapport avec la guerre d'agression et d'occupation de Kagame, une guerre sous les ordre de la plus grande puissante impérialiste et au profit de la grande bourgeoisie tutsi au pouvoir à Kigali.

La « tutsification » du Rwanda colonial

Mais retournons aux premiers colonisateurs allemands qui pensaient ne trouver que de la « sauvagerie » en Afrique. Leur étonnement était grand de découvrir dans la région des Grands Lacs un Etat « *comparable à ceux des pays civilisés* ». ⁵ Les théories racistes faisant fureur à l'époque, ils en conclurent qu'au départ les Tutsi ont dû être des Blancs, des Sémites et plus particulièrement Hamites, et qu'ils se sont noircis au cours des temps... ⁶

Fiers de leur indépendance, le roi et la noblesse du Rwanda s'opposaient à la domination extérieure. Au départ, les Belges ont gardé ouverte l'option de mobiliser les « Hutu dominés » pour casser l'Etat puissant rwandais. Finalement, sous l'impulsion de l'Eglise catholique, la Belgique a conclu qu'il fallait s'appuyer sur la classe dirigeante 'indigène' pour donner un socle solide à la colonisation. Elle déclara que les Tutsi constituent une race supérieurement intelligente, une race de « *chefs nés* ». ⁷

La Belgique organisa la « tutsification » de l'Etat colonial : sur les différentes colines, les chefs de terre hutu furent supprimés, de même que les petites vassalités qui avaient gardé un roi hutu. Seuls les Tutsi pouvaient être chefs et seuls les enfants tutsi avaient accès à l'Ecole d'Astrida qui forma l'élite administrative. Les rares Hutu qui y étaient admis, se mariaient avec des filles tutsi pour être « *tutsisés par alliance* »... ⁸ Les chefs tutsi qui s'opposaient au colonisateur étaient systématiquement écartés. Les 95 % des tutsi pauvres étaient bien sûr exclus de la « tutsification du régime » qui ne concernait qu'une élite.

La politique belge de la "tutsification" du Rwanda resta inchangée jusqu'en 1955. Alors commença une réévaluation qui conduisit en 1957 à un nouvel alignement des forces.

La cause du changement de la tactique coloniale belge résidait dans la vague de décolonisation qui déferlait partout en Afrique noire depuis le déclenchement de la guerre de libération en Algérie et la déclaration de l'indépendance du Ghana, le 6 mars 1957.

L'élite tutsi voulait se transformer en une bourgeoisie nationale, régnant sur un Rwanda libre et souverain. Elle avait deux atouts : l'autorité traditionnelle et l'expérience de l'administration moderne. Elle jouissait toujours de la confiance et du soutien de la grande majorité du peuple rwandais, Twa, Hutu et Tutsi confondus. Elle voulait aller rapidement vers une indépendance qu'elle voulait totale.

⁵ Louis de Lacger : Le Rwanda ancien, Ed. Grands Lacs, Namur, 1939,p.61

⁶ Ibidem, p.49

⁷ De Lacger, édition 1959, p.523, citant Monseigneur Classe

⁸ Seruvumba Emmanuel : Rwanda : naissance d'une idéologie du génocide, rapprt n.d., p.3-4

La Belgique cherchait une stratégie pour "passer" le moment difficile de l'indépendance, devenue inévitable, tout en sauvegardant sa domination économique sur le Congo et le Rwanda-Urundi.

L'administration belge se divisa sur la stratégie à suivre au Rwanda : une minorité pensait que la petite bourgeoisie Tutsi, une fois "maître" du Rwanda, s'appuierait sur la Belgique, avec laquelle elle avait toujours été dans les meilleurs termes.

Mais la guerre froide et l'obstination coloniale aidant, la majorité de l'administration belge et des politiciens de la métropole se méfiaient de tous ceux qui voulaient l'indépendance immédiate et totale: de Rudahigwa aussi bien que de Lumumba.

L'origine de l'ethno-racisme hutu

Au Rwanda, il y avait une "élite de rechange", la petite-bourgeoisie Hutu, qui voulait, elle aussi, s'emparer du pouvoir dans le Rwanda indépendant. Cette petite-bourgeoisie ne pouvait jouer qu'une seule carte: celle de l'ethno-racisme.

La Belgique avait chanté pendant cinquante ans la gloire de la "race supérieure Tutsi" et avait réservé toutes les postes importants à cette "race". Au cours des années cinquante, la petite-bourgeoisie Hutu pouvait mobiliser, sur une base raciste "anti-Tutsi", toutes les rancœurs accumulées pendant la période coloniale, tout l'esprit de révolte des masses opprimées et exploitées. C'est ce que Kayibanda, Gitera et d'autres intellectuels Hutu ont fait dès 1953.

Leur travaux préparatoires ont culminé en 1957 avec la publication du "Manifeste des Bahutu", rédigé avec l'aide de certains prêtres européens. Sa thèse centrale est celle-ci: la petite-bourgeoisie Hutu doit prendre le pouvoir au Rwanda avant que la Belgique n'accorde l'indépendance.

Selon les termes du Manifeste, le problème fondamental du pays est *"le monopole raciste (Tutsi) sur le Rwanda"*. *"Il ne sert à rien de solutionner le problème mutusti-belge, si on laisse le problème fondamental mututsi-muhutu"*. Le texte parle des Tutsi comme d'une *"caste qui représente à peine 14 % des habitants"*, formulant ainsi la théorie raciste de *« la majorité 'populaire' Hutu et de la 'caste' minoritaire Tutsi »*, théorie qui conduira à tant de tueries. Le Manifeste parle d'une double colonisation, la colonisation "hamite" étant pire que la colonisation européenne! Il reprend la théorie de la "conquête violente par les Tutsi", théorie qui n'a aucune base historique. Le Manifeste des Bahutu crache sa haine pour *"900 ans de la domination mututsi"*... Le texte prend position contre une décolonisation qui *"laisserait un colonialisme pire du Hamite sur le Muhutu"*.⁹ C'était déjà un Manifeste de la contre-révolution néo-coloniale.

En 1959, il existait une base objective pour une révolution à la fois nationale et sociale, à la fois anti-coloniale et anti-féodale.

Mais parler en 1959 d'une « révolution sociale », opposée à la révolution nationale, c'était prôner la continuation de la domination impérialiste au Rwanda. Le mot d'ordre du Parmehutu fut d'ailleurs: *"Vive notre chère mère la Belgique! Vive le*

⁹ Chronique de politique étrangère, vol.XVI, n°4-6, 1963, p.555-561

Roi des Belges! Vive la Démocratie".¹⁰ En clair: Vive le colonisateur, qui donnera le pouvoir à la « majorité démocratique » hutu.

Les masses dites "Hutu" étaient exploitées et opprimées, mais la grande majorité des Tutsi l'était presque autant. Il y avait là une base objective pour un mouvement contre le colonialisme (source principale de l'exploitation et de l'oppression) et contre l'élite pro-belge Tutsi, principal support rwandais du colonisateur.

Mais pour que la masse Hutu et la masse des Tutsi pauvres arrivent à la compréhension de cette nécessité, il aurait fallu une organisation anti-colonialiste qui leur donne la perspective d'une révolution nationale et sociale. Or, le colonisateur et l'église n'avaient jamais permis l'introduction d'une pensée révolutionnaire ou marxiste dans les colonies belges.

Le Parmehutu avait une orientation pro-coloniale et anti-socialiste. Kayibanda, inspiré par les encycliques papales, soutenait à fond le colonisateur. Sa "révolution sociale" consistait essentiellement à obtenir que la Belgique change de laquais: qu'au lieu de baser sa domination sur la "race" tutsi (lisez la petite-bourgeoisie dite tutsi), elle choisisse comme allié la « race » (lisez la petite-bourgeoisie) hutu.

Harrow, qui a soutenu les partis hutu, note quelques chiffres qui permettent de dénoncer cette propagande sournoise, perfide, diabolique contre "la caste tutsi" et la "colonisation hamite" : *"Des quelques 300.000 individus étiquetés Tutsi en 1956, c'est à peine s'il se trouvait une dizaine de milliers à être impliqués directement dans le conflit naissant, parce que bénéficiaires de ces privilèges féodaux"*.¹¹ Remarquons que Harroy fait semblant de ne pas savoir que les 10.000 Tutsi appartenant à la petite-bourgeoisie, bénéficiaient beaucoup plus de privilèges coloniaux que de privilèges "féodaux".

La petite-bourgeoisie Hutu pouvait uniquement s'emparer du pouvoir, si elle arrivait à rompre l'attachement des paysans aux autorités traditionnelles. Elle ne disposait que d'une seule arme dans cette bataille pour le pouvoir: l'arme du racisme anti-Tutsi.

Elle a pu jouer à fond la carte du racisme parce que les autorités coloniales et religieuses l'ont soutenue dans cette entreprise. La petite-bourgeoisie Hutu, qui n'avait reçu qu'une formation élémentaire et qui devra sa promotion au soutien du colonisateur, sera parfaitement soumise à l'ancienne puissance mandataire, la Belgique.

Fin 1958, Gitera, l'idéologue de l'ethnisme hutu, avait déjà sombré dans un racisme délirant. Il se permettait de diffuser des tracts du genre: *"Écoutez bien: les Tutsi ont égorgé, ils seront égorgés et c'est pour bientôt. ... ils l'auront cherché ... Libérons-nous de l'esclavage des Tutsi. ... Qui tue les rats ne doit pas avoir pitié de celle qui*

¹⁰ Harroy, - voir photo p.350

¹¹ Harroy, Le Rwanda, p.234

porte." ¹² C'était déjà le langage des tueries aveugles qui aboutiront finalement au génocide de 1994.

Le même Gitera organisa, le 27 septembre 1957, un mois avant la "révolution", une *"Fête de la Libération des Bahutu à l'égard de l'Esclavagisme Tutsi au Rwanda"*. Dans un discours, il était dit: *"La cohabitation du Mututsi avec le Muhutu est une plaie phagédénique, une sangsue sur le corps et un cancer dans l'estomac"*.¹³

Notons aussi que de nombreux Hutu étaient membres du parti nationaliste UNAR, l'Union Nationale Rwandaise'. D'ailleurs, plusieurs Hutu étaient à la direction de ce parti, les plus connus étant François Rukeba, son président, et Michel Rwagasana, le secrétaire général... et cousin de Kayibanda.

En 1959, au moment où l'UNAR a commencé la lutte pour l'indépendance immédiate, les évêques rwandais ont publié une lettre de mise en garde contre ce parti, presque dans les mêmes termes que l'Eglise a utilisé pour combattre le parti du Lumumba au Congo. *«Ce parti semble vouloir monopoliser le patriotisme en sa faveur et dire que ceux qui ne sont pas avec lui sont contre le pays. Cette tendance ressemble au national-socialisme que d'autres pays ont connu. ... Nous sommes enfin obligés de vous signaler que des influences communistes et islamisantes soutiennent ce parti et essaient de l'utiliser à des fins peu avouables.»*¹⁴

Et voilà que le parti "tutsi", qualifié de féodal, est également accusé aussi d'être communiste, fasciste et islamiste, tout à la fois! En fait, les accusations de certains pères blancs contre les Tutsi d'être des "féodaux" et en même temps des "communistes", furent très fréquentes au cours des années 1959-1964.

L'armée coloniale au service de la « révolution » hutiste

La "révolution" Hutu de 1959 a commencé par le mensonge et l'intoxication.

Le 1 novembre 1959, les racistes Hutu firent courir le bruit que le sous-chef hutu, Dominique Mbonyumutwa, avait été tué par des Tutsi. Immédiatement, des bandes commençaient à brûler les huttes des Tutsi. Trois personnes furent tuées.

L'émeute s'étendait vite à l'ensemble du pays, toujours portée par le mensonge. L'autorité refusaient de protéger les Tutsi attaqués et de mettre fin aux pillages, aux destructions et aux meurtres. Le roi et ses armées, les ingabo, s'y efforçaient.

Or les autorités coloniales avaient non seulement préparé la "révolution", elles avaient aussi prévu la "contre-révolution". Elles avaient conçu un plan pour "rétablir l'ordre" en protégeant les bandes Hutu et en réprimant les interventions des hommes du roi. Harroy appelle "contre-révolution" les efforts du roi, l'autorité rwandaise supérieure, pour protéger ses sujets.

¹² Murego Donat, La Révolution Rwandaise 1959-1962, UCL Louvain-la-Neuve, Institut des Sciences Pol. et Soc., 1975, p.882

¹³ Murego, p.884-5

¹⁴ Murego, p.935

Voici les déclarations de l'ancien gouverneur du Rwanda-Urundi : *«Aux environs du 10 novembre, un considérable renfort de force publique (congolaise) a pu être mis en action sous le commandement du colonel Logiest. L'ordre fut rétabli, mais non pas comme l'annonçait l'UNAR en réprimant la révolution... mais en bloquant la contre-révolution. ... La contre-révolution aurait probablement réussi à atteindre ses objectifs sans l'action rapide et énergique de la Force Publique.. La révolution rwandaise de novembre 1959 a donc été un phénomène insurrectionnel sous tutelle, suivi d'une phase de quelques mois de 'révolution assistée'»*¹⁵

Le même Logiest dont il est question ici, jouera un rôle important lors de l'agression belgo-américaine de 1964-65 contre les mulelistes au Congo. La contre-révolution mobutiste du 24 novembre 1965 était donc en quelque sorte la seconde « révolution assistée » à mettre à l'actif du néocolonialisme belge.

La violence du Parmehutu contre les Tutsi a marqué toute la période 1959-1963. Beaucoup, sinon tous les chefs et sous-chefs ont dû prendre la fuite, soit vers des camps à l'intérieur du Rwanda, soit en direction de l'Ouganda, du Burundi et de la Tanzanie. En 1961, on comptait 138.000 réfugiés dont 80.000 ne sont plus revenus dans leur foyer.¹⁶ On peut dire que toute la petite-bourgeoisie nationaliste a été déportée ou chassée.

A partir de 1959, ce fut une politique réfléchie de la part du Parmehutu et de ses protecteurs belges de faire partir les chefs Tutsi. Ils ont été remplacés par des Hutu qui ont pu distiller à volonté l'idéologie raciste pour se créer une base de masse.

Les tueries de Tutsi sont allés crescendo au cours de ces années. Harroy estime qu'il y eut 200 morts en 1959 et entre 1.200 et 2.000 en 1961. On en comptera plus de 15.000 fin 63-début 64.¹⁷

Les mythes hutu génocidaires

C'est en 1959 que pour la première fois s'est répandue l'idéologie raciste hutu qui s'en prend à tous les Tutsi qui, en tant que « race », seraient des féodaux et des conquérants-dominateurs. "Le" Tutsi devient un féodal, un conquérant et un membre de la "minorité".

Lors de l'installation de son premier gouvernement, le 26 octobre 1960, le chef du Parmehutu, Kayibanda, déclare: *«C'est la démocratie qui a vaincu la féodalité.»*¹⁸ Un an plus tard, il dit : *«Aux minorités, je demande le bon sens qui sait respecter les droits réels des majorités».*¹⁹ La démocratie devient un mot-code pour la dictature ethno-raciste. Selon Kayibanda, la démocratie, c'est *"donner la liberté au groupe socio-ethnique Hutu qui constitue 85% de la population.»*²⁰ C'est en chantant ce

¹⁵ Harroy, p.292

¹⁶ Harroy, p.481

¹⁷ Harroy, p.466

¹⁸ Discours, messages et instructions de Kayibanda - 1960-1973, stencilé, p.2

¹⁹ Discours, messages et instructions de Kayibanda - 1960-1973, stencilé, p.10

²⁰ Discours, messages et instructions de Kayibanda - 1960-1973, stencilé, p.109

refrain que quelques milliers de petits-bourgeois hutu ont pris le pouvoir et se sont enrichis en se mettant au service du néocolonialisme.

Sur base de l'idéologie raciste, le génocide contre les Tutsi sera pour la première fois "expérimenté", à une échelle locale, en 1964. Fin décembre 1963, il y eut quelques opérations peu importantes menées par des combattants de l'UNAR venus du Burundi. Le préfet de Gikongoro, Nkeramugaba, déclara: «*Nous devons nous défendre. La seule façon, c'est de paralyser les Tutsi. Comment? Il faut les tuer*». ²¹ A Gikongoro, 5.000 hommes, femmes et enfants Tutsi furent exterminés avec des machettes, des lances et des massues. Des assassins Hutu coupèrent les seins d'une femme Tutsi et les mirent de force dans la bouche de ses enfants. Les massacres de 1964 ont coûté la vie à au moins 15.000 Tutsi. ²² Le philosophe Bertrand Russell déclara que ces tueries évoquent le souvenir de la barbarie nazie contre les Juifs... Trente années plus tard, cette "expérience" sera élargie à tout le pays...

L'organisateur des tueries, le préfet Nkeramugaba a été "récompensé" pour ses crimes: en 1965, la population Hutu l'a élu "démocratiquement" à l'Assemblée nationale. Son slogan électoral était: *"Si je ne suis pas élu, des accusations pourraient être portées contre vous; élu, je m'efforcerai d'empêcher toute enquête"*!

Kayibanda fut le véritable idéologue de l'ethnisme et du génocide, comme le montre son discours-programme du 11 mars 1964. Dans un passage absolument lugubre, Kayibanda s'adresse aux combattants de l'UNAR et leur dit ceci : «*Les Tutsi restés au pays qui ont peur de la fureur populaire que font naître vos incursions, sont-ils heureux de vos comportements? Qui est génocidaire? ... Venons-en à votre avenir et à vos enfants. Nous vous conjurons de penser à ces êtres innocents qui peuvent encore être sauvés de la perte où vous conduisez votre groupe ethnique. Nous le répétons particulièrement à vous Tutsi: votre famille vous impose des devoirs ... A supposer par impossible que vous veniez à prendre Kigali d'assaut, comment mesurez-vous le chaos dont vous seriez les premières victimes? Vous le devinez, sinon vous n'agiriez pas en désespérés! Vous le dites entre vous: 'ce serait la fin totale et précipitée de la race Tutsi'. Qui est génocidaire?»* ²³

Voilà la promesse que fit le très chrétien Kayibanda, l'ancien président de la Légion de Marie: "Si vous, les Tutsi, vous prenez Kigali, nous tuerons vos femmes et enfants, nous exterminerons votre race ". Et ces mots figurent dans une édition officielle de ses discours !!

Cette phrase de Kayibanda a été utilisée systématiquement en 1990-1994 pour préparer les esprits au génocide contre les Tutsi. Barahinyura a été un des idéologues du CDR, le parti raciste extrémiste. En 1992, il publia un livre destiné à entraîner les masses Hutu dans les massacres contre les Tutsi. Comme argument de poids, il reproduit intégralement, sur huit pages, le discours de 1964 de Kayibanda...

²¹ Toutes les informations de ce paragraphe, René Lemarchand, Rwanda and Burundi, Pall Mall Press, London, 1970, p.197-226.

²² Discours, messages et instructions du Président Kayibanda, Président du MDR Parmehutu. 1960-1973, Kigali, p.103-104; 107

²³ Barahinyura, Rwanda Trente deux ans après, Ed Izuba, Frankfurt

Au nom des Hutu, tous les crimes étaient permis, puisque les Hutu sont la "majorité démocratique". Ainsi, à partir de 1990, on verra rivaliser différents partis hutu et celui qui fait la propagande ethno-raciste la plus mordante, a la meilleure chance de représenter la "majorité démocratique". Rien de plus "démocratique" que le fascisme bien installé.

Un professeur d'université dira en 1993: *"Les Hutu, majorité démocratique, savaient que les monarchistes Tutsi vivaient dans la nostalgie de reconquérir un jour leur suprématie".*²⁴ Par définition, la race Hutu est la majorité "démocratique" et les Tutsi sont une minorité monarchiste, féodale et oppressive!

Le père blanc Gabriel Maindron, lui-même idéologue « hutiste » de choc, a osé écrire à propos du génocide de 1994 : *« Quand on demandait aux Hutu pourquoi ils tuaient des enfants ... ils nous répondaient: 'Nous devons éliminer la race Tutsi. Il y a eu la révolution de 1959, qui a supprimé les privilèges des chefs Tutsi. ... Pourquoi, trente ans après la révolution de 1959, avoir pris les armes pour à nouveau nous dominer? Pourtant, nous sommes la majorité - 85% - et les Tutsi sont minoritaires, 15%. Si nous n'éliminons pas tout ce qui est Tutsi, dans trente ans, ces enfants feront à nouveau la guerre pour tuer nos enfants et détruire notre pays.' »*²⁵

Le Rwanda exporte ses mythes génocidaires au Kivu

Au Rwanda, ce sont les conditions économiques et politiques de la domination néocoloniale qui ont permis la grande bourgeoisie hutu de pousser les masses hutu appauvries dans la voie de la violence, de la terreur et du génocide.

Au Congo, et particulièrement au Kivu, des conditions économiques et politiques comparables peuvent provoquer un même type de violence.

Dès le début des années soixante, les ethno-fascistes au pouvoir à Kigali ont commencé à exporter leur idéologie au Congo. Un grand nombre de nationalistes rwandais d'origine tutsi avait trouvé refuge dans ce pays voisin. Pour consolider leur nouveau pouvoir, les hommes de Kayibanda s'efforçaient d'inculquer aux Congolais la haine de « la race tutsi » en utilisant les mêmes arguments qui avaient fanatisé une partie des masses rwandaises.

Les « faux » comme armes de lutte politique

En 1962 déjà, les idéologues du racisme hutu ont fabriqué un des nombreux faux dont ils ont le secret. Celui-ci s'adressait spécifiquement aux Congolais du Kivu. C'est ainsi que les graines de l'ethno-fascisme ont été semées. Au moment de la guerre de libération de l'AFDL, comme lors de la guerre d'agression du 2 août 1998, ce faux sera largement diffusé parmi les Congolais comme preuve irréfutable de la « perfidie » des Tutsi...

En voici l'essentiel.

« Le Plan de la colonisation tutsi au Kivu

Lors du trouble du 15 septembre 1962 à Matanda Karuba-Kibari au Nord du Kivu, une lettre a été découverte à Nyamitabo en date du 6 août 1962. »

²⁴ Dialogue, n°162, p.26

²⁵ Dialogue, n°177,1994, p.55-57

En voici la teneur:

Puisque nous sommes numériquement faibles au Kivu et que, pendant les élections de 1960, nous avons réussi d'une façon très magistrale à nous fixer au pouvoir en nous servant de la naïveté des Bantous, ... tout Mututsi de quelle région qui soit est tenu à appliquer le plan ci-dessous.

- 1. Sachez que les Bahutu sont apparentés aux Congolais et que notre méthode de colonisation doit par conséquent s'appliquer à ces deux sujets.*
- 2. Mettez tous les moyens que nous avons employé au Rwanda en œuvre pour soumettre les Bahutu du Congo.*
- 5. Puisque nous ne pouvons pas remplacer les élus Bahutu, faisons-en des amis. Offrons-leur quelques cadeaux et surtout de la bière afin de leur tirer les vers du nez. Offrons-leur nos filles et au besoin marions-les à eux. Les Bahutus résisteront très difficilement à leur beauté angélique.*
- 6. Quand nous aurons acquis tous les postes importants, nous serons bien placés pour muter tous les ennemis Bantous à notre guise et surtout les remplacer par nos agents. ...*
- 8. Servez-vous de la crédulité des évolués Bahutu et faites-vous en les instruments pour défendre notre cause ...*
- 11. Dès que la conscience ethnique naît, divisons les promoteurs de cette conscience. 'Diviser pour régner'. ...*
- 13. Sachez qu'un hutu est créé pour servir. ...*
- 18. Combattre les Wanande et Bahunde, ennemis de notre protégé Miruho Jean. ... Distribuez leur beaucoup d'argent. Nous avons beaucoup d'argent fraudé et 65.000.000 francs qu'on devait aux moniteurs catholiques.»*

A la recherche d'alliés « bantou »

Cet écrit contient l'intoxication habituelle que les ethno-fascistes hutu rwandais répandent contre « la race » Tutsi. Ils ont pensé avoir un impact plus considérable sur les Congolais en affirmant que ces mensonges ont été mis sur papier par "les Tutsi eux-mêmes". On entend les ethnistes hutu souvent dire que les Tutsi sont « très intelligentes et très perfides ». Il est évident qu'aucun Tutsi, tant soit peu intelligent, n'a pu mettre par écrit ces aberrations... mais elles correspondent parfaitement à la mythologie que les extrémistes hutu veulent faire entrer dans le subconscient de la « race bantou »...

La théorie que la « race bantou » des Hutu a été « colonisée » depuis sept siècles par la « race hamite » tutsi, a inspiré la contre-révolution néo-coloniale de 1959-62 au Rwanda. Il est clair que le « plan de la colonisation tutsi du Kivu » fait partie de la propagande raciste exportée au Congo par le Parmehutu.

Le faux dit ceci : « Nous avons réussi à coloniser les Hutu du Rwanda et devons appliquer les mêmes méthodes aux Congolais apparentés aux Hutu ». Mais quel est ce "nous" que parle dans ce "plan de colonisation tutsi"? Est-ce que ce sont des Tutsi rwandais réfugiés au Congo qui sont sensés parler ainsi? Mais ils viennent de perdre le pouvoir dans leur propre pays : ils ne « colonisent » plus aucun Hutu au Rwanda... La plupart des réfugiés tutsi font partie du courant anticolonialiste et panafricanisme qui mobilise à ce moment tout le continent pour arracher une

véritable indépendance politique et économique. Ils sont dirigés par des nationalistes proches du lumumbisme congolais. A la tête de leur parti, l'UNAR, il y a plusieurs responsables hutu : l'idée que « le Hutu est né pour servir » est complètement étrangère à ce milieu. Les réfugiés tutsi nationalistes ont tout perdu : aussi bien l'indépendance dont ils rêvaient, que leurs maisons, leur troupeaux, leurs biens. Leur seule hantise est de rentrer chez eux et de chasser le régime néo-colonial qui vient d'y être mis en place. Comment des hommes qui risquent de devenir des apatrides, pourraient-ils concevoir des « plans de colonisation tutsi au Kivu » ?

Ou est-ce que ce sont des Tutsi congolais qui sont censés parler ainsi? Mais ces gens ont été déportés de leur pays par le colonisateur belge pour venir travailler sur les plantations du Kivu. Installés depuis une génération au Congo, leur seule revendication est d'être reconnus comme Congolais à part entier. D'où leur viendrait cette idée folle de vouloir "coloniser" au Congo non seulement les Hutu qui ont émigrés avec eux, mais aussi toutes les tribus congolaises à commencer par les Banande et les Bahunde? En 1962, le problème essentiel qui mobilise tous les rwandophones installés au Kivu, est de se voir reconnus comme Congolais. Il est évident que les Tutsi et les Hutu congolais ont ici un intérêt commun. Comment les Tutsi congolais seraient-ils aussi stupides pour s'attaquer à leur principal allié ?

Puis, l'idée que toute femme tutsi, en se mariant avec un homme d'une autre appartenance ethnique, travaille consciemment pour la réalisation d'un "plan de domination", est systématiquement répandue par une certaine propagande extrémiste hutu. Nous sommes en face de l'intoxication pure et simple, lorsque nous lisons: "Offrons-leur nos filles pour réaliser notre plan de domination au Kivu"... Relevons en passant le double discours de ces ethno-racistes : à d'autres occasions nous les entendons affirmer que les Tutsi refusent toute forme d'"intégration" et ne veulent pas marier leurs enfants à des non-Tutsi !

Chaque mot de ce faux indique que nous nous trouvons en face d'une tentative de diabolisation d'une ethnie, celle des Tutsi. Ce texte a été rédigé par les ethno-fascistes hutu qui viennent d'être placés à la tête du Rwanda par un coup d'état militaire réalisé par la Force Publique. Sur base d'une soi-disant identité raciale « bantou », ils cherchent à engager les Congolais dans leur croisade raciste contre les Tutsi nationalistes et anti-colonialistes. Le but est de provoquer la violence inter-ethnique au Congo en dressant les « ethnies congolaises de race bantou » contre les Tutsi. Les nationalistes de l'UNAR gardent à ce moment une influence considérable parmi les masses rwandaises, y compris parmi les Hutu. Les extrémistes hutu au pouvoir à Kigali veulent simplement utiliser les Congolais dans leur lutte contre les représentants du mouvement nationaliste rwandais réfugiés au Congo.

Origine et développement du problème « des nationalités » au Congo

Le discours du type raciste-ethniste, importé de chez Kayibanda, constituait en 1962 un danger réel. En effet, à cette époque existaient déjà au Kivu des conditions économiques et politiques qui pouvaient entraîner progressivement toutes les populations dans le cycle interminable de tueries et de massacres qui venait d'être entamé au Rwanda.

Au Congo, après une année mouvementée de juillet 1960 à juillet 1961, l'espoir d'une indépendance réelle avait été détruit. Le néo-colonialisme s'imposa définitivement avec l'arrivée du gouvernement Adoula. Au Kivu comme dans les autres provinces, des fractions de la petite-bourgeoisie, mobilisant souvent les masses derrière elles sur une base tribale, se battaient pour le pouvoir. Ceux qui tenaient le pouvoir pouvaient s'enrichir vite par des moyens légaux et surtout illégaux. Au Kivu, les groupes ethniques « autochtones » se liguèrent pour s'accaparer de tous les postes politiques en écartant les Congolais rwandophones taxés d'« étrangers ». La rareté de la terre aiguësait déjà toutes les luttes pour le pouvoir, parce que le pouvoir permettait de s'emparer de la terre...

Les Banyarwanda au Congo colonial

Nous comprenons mieux comment se pose le problème « ethnique » au Kivu depuis 1962 en regardant de prêt l'histoire d'une partie exemplaires du Nord Kivu, le groupement Muvunyi-Kibabi dans le Masisi. Il se trouve à 52 kilomètres de Goma, à 26 de la localité Masisi.²⁶

Pour avoir une idée des données de base, mentionnons qu'en 1983 ce groupement était habité par 30.500 Hutu, 7.500 Tutsi, 4.000 Hunde et 87 Twa. Les autochtones ne constituaient même pas 10 % de la population. La langue de communication était le kinyarwanda.

Deux campagnes d'établissement de travailleurs rwandais

En 1921, la zone de Masisi était habitée par des Hunde et des Twa. Cette année, la zone a été placée sous la direction d'André Kalinda, un Hunde, nommé « Grand Chef » par l'autorité coloniale. Bucyalimwe Mararo écrit : « *En tant que création coloniale, Kalinda négociait dans une position de faiblesse. Les fonctionnaires coloniaux belges lui rappelaient souvent qu'il devait son pouvoir à leur bonne volonté et qu'une partie des terres de sa chefferie avait appartenue avant 1911 au Royaume rwandais.* »²⁷

En 1928 fut créé le Comité Nationale du Kivu. Ce Comité organisa la colonisation des « terres vacantes » par des Blancs qui y développaient des plantations de pyrethrum. Dès le début des années 30, le colonisateur envisageait l'établissement de travailleurs rwandais comme main d'œuvre pour les plantations.

Entre 1943 et 1957, des Hutu et des Tutsi furent transférés du Rwanda, mais également des Nande de Lubero et de Beni. Ils venaient travailler pour les propriétaires blancs. Chaque migrant reçu 5 hectares pour lui et sa famille. Ses descendants devaient se partager ces terres. Dès le début des années cinquante, le manque de terres se fera sentir. En 1957, l'autorité coloniale a arrêté l'immigration parce que la terre était devenu trop rare et l'avenir incertain.

Au début des années trente, l'administration délimitait des zones d'immigration rwandaise. Les Hunde étaient obligés de quitter ces terres ou d'accepter de dépendre des nouvelles autorités rwandaises qui y étaient transplantées. Bucyalimwe Mararo note de façon pertinente : « *Les intérêts aussi bien des immigrants*

²⁶ Bucyalimwe Mararo : Land Power and Ethnic conflict in Masisi, International Journal of African Studies, Vol. 30, n° 3, 1997, p.503-338

²⁷ Mararo, p. 511

*rwandais que des populations hunde étaient subordonnés aux besoins de la colonisation blanche ».*²⁸

Entre 1937 et 1945, l'immigration était limitée au territoire du Gishari. La politique définie consistait à déplacer des travailleurs hutu avec leurs chefs traditionnels tutsi. Le résident Morteihan, qui a formulé cette politique, visita le Kivu en 1936 en compagnie du Roi Rudahigwa du Rwanda. Ce dernier continua à exercer une autorité sur les migrants à travers la nomination de chefs tutsi. Les autorités garantissaient aux migrants la liberté de s'établir et de développer la terre et l'indépendance par rapport aux chefs hunde.

Entre 1945 et 1957, une nouvelle politique migratoire a été adoptée. L'immigration de Tutsi et de leurs cheptel était limitée au maximum. Le colonisateur fit venir essentiellement des Hutu qui furent obligés d'accepter la dépendance des autorités traditionnelles hunde de l'endroit. Les migrants hutu auront désormais leurs propres autorités traditionnelles qui seront élus au niveau de la colline, de la sous-chefferie (groupement) et de la province. Le chef provincial devait être subordonné au grand chef Kalinda, mais son élection n'a jamais eu lieu.

Dès 1937, pour être enregistré, l'immigrant devait d'abord remettre aux autorités sa carte d'identité rwandaise qui fut immédiatement détruite et remplacé par un document congolais. Après six mois, il était recruté par un colon blanc et travaillait comme journalier sur la plantation. Il était désormais soumis aux obligations coloniales comme les autres Congolais – taxes, travaux forcés, etc. Par ces mesures, le colonisateur signifia que les rwandophones immigrés étaient désormais considérés virtuellement comme des sujets congolais.

Définitivement « transplantés »

Spitaels, le commissaire du district Kivu, écrit en 1952 : *« Nous considérons que l'établissement des migrants établit les droits fonciers de la première occupation et que cette forme spécifique d'appropriation de terre équivaut la propriété. Des droits fonciers individuels sont en général acquis en travaillant cette terre. Le migrant qui reçoit une portion de terre sur une colline aura le droit d'occupation et d'utilisation exclusive de cette terre. »*²⁹

Les migrants, en tant que premiers occupants et metteurs en valeur, recevaient des droits intégraux sur leurs terres. Politiquement ils restaient subordonnés au grand chef hunde, mais ce dernier lui-même n'était qu'un pion aux mains du colonisateur. La véritable dépendance politique qui caractérisait toutes les populations, autochtones aussi bien que immigrées, se situait par rapport aux autorités coloniales.

Le fait que les populations rwandaises furent « transplantées » au Congo pour y rester, a encore été confirmée en 1955, lorsque le Gouverneur Général formula une politique visant à mélanger les populations immigrées rwandaises et les Congolais

²⁸ Mararo, p.511

²⁹ Spitaels : Mission d'Immigration Banyarwanda au Nord Kivu, cité dans Mararo, p. 514

pour former « *une communauté économique et sociale homogène au sein de la hiérarchie administrative de la colonie* ». ³⁰

Conséquent avec la politique suivie jusqu'alors, le décret du 23 mars 1960 sur les élections accordait les droits de vote aux populations rwandophones. Au Masisi, 80 % des élus locaux étaient d'anciens migrants. Mais en l'absence de cadres bien éduqués, ils n'avaient pas de candidats au niveau provincial et national.

1960-90 : ethno-racisme et discrimination

Après le 30 juin 1960, des Nande, Hunde et Nyanga contrôlaient le gouvernement du Nord-Kivu et ils en profitaient pour chasser les rwandophones des administrations locales. Se réclamant de droits traditionnels depuis longtemps devenus purement formels, de grands et de petits chefs tentaient de « rétablir » leur pouvoir pour s'enrichir dans les conditions du néocolonialisme. Au nom de slogan « *udongo ya baba* », la terre de nos pères, les 'autochtones' commençaient à dénier aux rwandophones le droit à la propriété foncière. Sans moyens politiques pour se défendre, beaucoup de rwandophones furent chassés de leurs terres.

« Un Tutsi est un danger public... »

Utilisant leur monopole politique, les autorités hunde de Muvunyi-Kibabi imposaient aux rwandophones de plus en plus de tributs – vaches, chèvres, poulets, produits agricoles. Excédés, les « transplantés » se sont révoltés en armes en 1962. Les autorités de Goma envoyaient une expédition militaire. Les soldats pillaient et massacraient les anciens migrants. C'est à ce moment que la plupart des colons blancs sont partis et que tous les immigrés nande sont retournés à Lubero et Beni.

Lors de la session de l'Assemblée provinciale du 15 octobre 1963, certains parlementaires évoquaient « *le danger rwandais* », d'autres affirmaient que « *tous les Rwandais sont mauvais et doivent être expulsés* ». Un certain Balikwisha déclara, manifestement sous l'influence de l'idéologie ethno-raciste importée du Rwanda: « *Seuls les Tutsi sont contre nous. Tous ces Tutsi que vous accueillez dans le territoire de Lubero vont finalement conquérir votre pays. Un Tutsi doit être expulsé sans condition parce qu'il constitue un danger public.* » ³¹

Une Commission fut établie pour étudier « le problème rwandais ». Elle proposait des mesures à prendre qui furent adoptées : « *L'expulsion pure et simple (du Nord Kivu) aussi bien des Tutsi et des réfugiés que des immigrés vers leur pays d'origine; changement de la loi électorale de 1960 qui reconnaît le droit de vote aux immigrés rwandais; introduire de cartes d'identité spéciales pour des immigrés rwandais.* » L'Edicte n° 11/63 du 15 octobre 1963 affirme que tous les réfugiés et immigrés tutsi établis au Nord Kivu doivent être expulsés vers le Rwanda. Une vague de répression s'abattait sur les rwandophones. Leurs documents officiels étaient systématiquement détruits, ce qui permit de les traiter tous d'infiltrés.

Fin 1963, les nouvelles autorités hunde se montraient de plus en plus répressifs. Les rwandophones refusaient de leur obéir. A la veille des élections de 1965, une expédition militaire était envoyée au Masisi pour y écraser cette «

³⁰ Lettre n° 21/008658 à M. le Ministre des Colonies, 13 mars 1955, cité dans Mararo, p. 518

³¹ Mararo, p.522

rébellion ». Hommes, femmes et enfants étaient arbitrairement tués et leur restes jetés dans les rivières. L'évêque de Goma, Joseph Busimba, dénonça l'impunité des criminels connus et l'établissement de la loi du jungle sous le prétexte que les rwandophones n'étaient pas des Congolais et n'avaient donc pas de droits.

La violence a poussé à ce moment les derniers Blancs à quitter la région. Les plantations ont été abandonnées.

Emergence d'une bourgeoisie hunde dominante

Depuis 1965, sous Mobutu, les autorités traditionnelles hunde ont vu leur pouvoir renforcé.

Au Muvunyi-Kibabi, le MPR était également dirigé par des responsables hunde. Ensemble avec les autorités traditionnelles, ils imposaient du travail forcé pour construire des routes et des maisons privées, levaient de lourdes taxes à tout propos.

Le monopole du pouvoir tenu par la bourgeoisie hunde lui permit de s'accaparer illégalement de terres des immigrants rwandais pour son usage personnel ou pour les vendre à des riches, surtout à des propriétaires de troupeaux. L'expropriation de terres devenait un phénomène généralisé et tenir le pouvoir était essentiel pour acquérir de la terre. « *Les terres cultivées devenaient de plus en plus la cible de grands propriétaires. Les petits propriétaires avaient de moins en moins de sécurité parce que chaque autorité locale ou représentant de l'Etat et la classe des propriétaires de troupeaux émergente ... évinçaient les paysans.* »³²

Des grands commerçants et propriétaires de troupeaux, appartenant aux ethnies hutu, hunde et tutsi, achetaient des terres. En 1980, le commerçant Habumugisha, un Hutu, obtenait des autorités coutumières hunde des droits de propriété sur le village Mumba et il tentait de chasser les paysans hutu de leurs terres.

Quoique la bourgeoisie émergente était principalement hunde, des éléments de cette ethnie contrôlant le pouvoir, des hommes d'autres origines « ethniques » se sont enrichis par le commerce et l'élevage. Tous les « enrichis » s'unissaient parfois contre les masses paysannes. D'autre part, chaque fraction de cette bourgeoisie mobilisait le peuple sur une base ethnique pour renforcer sa position. Puis, pour des objectifs économiques ou politiques, certaines fractions de la bourgeoisie faisaient des alliances de circonstance contre des adversaires communs...

Le Kivu entre la « démocratie ethniste » et l'exclusion

A partir du 24 avril 1990, lorsque la dictature mobutiste commence à chanceler, deux tendances contradictoires se manifestent.

D'abord, les frustrations des pauvres, longtemps accumulées, s'expriment ouvertement. Au Nord Kivu, les nombreuses exactions commises par la bourgeoisie bureaucratique hunde et nande, maître du pouvoir politique, ont miné sa base politique. A ce moment, selon les estimations, entre un quart et la moitié des 3 millions d'habitants du Nord Kivu parlaient le kinyarwanda. Parmi eux, 80 % étaient hutu, 20 % tutsi.³³

³² Mararo, p.526 ; 528

³³ Human Rights Watch Africa Oct 97, Vol 9, N°5 (A), p.8

Mais d'autre part, en 1992, Célestin Anzuluni initiera l'exclusion des Banyarwanda de la Conférence Nationale. Mararo note à propos du Nord Kivu : « *(L'élite) hunde, craignant de perdre le monopole du pouvoir dans des élections démocratiques, s'allia avec les forces nande, nyanga et tembo et elles ont réussi à exclure les immigrés rwandais de la Conférence Nationale* ». ³⁴ Il y a eu plusieurs dizaines de délégués hunde. Mais pas un Hutu ou Tutsi du Masisi. Au sein de la CNS, il n'y a pas eu de contradiction lorsque les délégués du Nord Kivu affirmaient que tous les rwandophones étaient des « étrangers ». ³⁵

Les masses pauvres et surtout les rwandophones discriminés se mobilisent à la faveur du relâchement de la dictature ; mais les politiciens néocoloniaux de la Transition s'agitent pour sauver à tout prix leurs privilèges, au détriment des masses qui s'éveillent. Opposer les masses entre elles sera un de leurs moyens de « défense ».

Hégémonie hutu

Au Muvunyi-Kibabi, les Hutu espéraient, depuis avril 1990, se débarrasser de la domination de l'élite hunde par des élections démocratiques. Ils commençaient à résister aux autorités hunde. Ces dernières cherchaient du renfort militaire à Goma. Les soldats tuaient cinq Hutu. Sur quoi des Hutu tuaient le chef Mishona et sa famille. Une force armée d'occupation fut envoyée à Kibabi mais ne réussissait pas à rétablir l'autorité de l'élite hunde. La branche locale du MAGRIVI dirigeait la résistance aux autorités hunde et les hutu cessaient de payer des taxes, de faire les travaux forcés. La plupart des autorités hunde ont pris la fuite.

De 1991 à mars 1993, les Hutu vivaient sans subir des exactions.

Les Tutsi aussi voulaient se libérer du monopole de pouvoir de la bourgeoisie hunde, mais comme les Hunde, ils craignaient que des élections permettraient aux Hutu de contrôler le groupement. Le rapprochement Hunde-Tutsi s'exprimait dans leur hostilité commune envers le MAGRIVI qu'ils accusaient de tribalisme et intégrisme hutu et d'hégémonisme. La tension s'accroissait lorsque deux directeurs d'école et un prêtre tutsi commençaient à recruter des jeunes pour rejoindre le Front Patriotique Rwandais. Menacés de mort, leurs maisons brûlées, les trois Tutsi ont quitté le groupement.

La guerre contre les Rwandophones de 1993

La guerre au Masisi a commencé le 20 mars 1993 avec le massacre de paysans hutu sur le marché de Ntoto par des Nyanga et des Hunde à l'est de la zone Walikale, suivi par des tueries de Hutu par des Hunde au Masisi. Le but était de chasser les Hutu du Masisi et du Walikale. Les Hutu prenaient les armes pour se défendre et contre-attaquer. Une coalition de Hunde, Nyanga et Twa convergait de trois directions vers Muvunyi-Kibabi, le centre de la résistance contre la domination de l'élite hunde au Masisi. Mais les attaquants ont été défaits fin avril.

Dans l'ensemble du Nord Kivu, pendant les mois de mars-avril jusqu'en septembre 1993, des milices hunde, nande et nyanga, encouragées par des autorités

³⁴ Mararo, p.531

³⁵ Mararo, p. 531

politiques et souvent soutenues par l'armée de Mobutu, ont attaqué des Hutu et des Tutsi. Selon les estimations, il y a eu entre 7.000 et 10.000 de morts et plus de 200.000 déplacés.³⁶

La guerre conduit à une coalition entre Tutsi et Hutu, préparée dès avant la guerre par un accord entre le MAGRIVI et la direction des Tutsi à Goma. La base était l'intérêt commun à voir sa nationalité congolaise reconnue. Mais immédiatement des extrémistes hutu s'opposaient à cette unité avec l'argument que les Tutsi voulaient contrôler et affaiblir le MAGRIV.

Plus particulièrement au Muvunyi-Kibabi aussi, les Hunde se sont affrontés à une coalition Hutu-Tutsi. Un officier favorable aux immigrés rwandais fut tué par des Hunde. Un bataillon envoyé de Goma a massacré un grand nombre de Hunde. Les autorités hunde ont pris la fuite et un comité provisoire fut créé dominé par des Hutu. Plus tard, Kinshasa confirma un Hutu comme commissaire de zone, mais lui donnait deux assistants, un Tutsi et un Hunde.

L'ethno-racisme hutu se répand

En juillet 1994, l'arrivée massive de génocidaires rwandais propagea les théories et les pratiques ethnistes et génocidaires parmi les population hutu congolaises. Presque toute l'armée rwandaise entra au Zaïre et cette force redoutable, alliée à l'armée de Mobutu, changeait le rapport des forces au Kivu.

Une partie des Hutu congolais, souvent victimes de discriminations et de répressions de la part des autorités 'autochtones', se rallia au racisme militant des Interahamwe et imita leurs méthodes génocidaires. A partir de novembre 1994, lors de la seconde guerre du Masisi, ils tuaient de plus en plus au moyen de fusils d'assaut, de grenades et de mortiers. Des milices « autochtones » se joignaient parfois aux milices hutu pour attaquer les Tutsi : elles s'emparaient de leurs fermes, assassinaient, pillaient et volaient du bétail. Menacés, des jeunes tutsi congolais rejoignaient le Rwanda pour recevoir une formation militaire dans l'armée.³⁷

En 1996, des Hunde et des Tutsi forment une alliance contre les Interahamwe et ex-FAR. Des villageois affirment: « *Ils voulaient créer un Hutuland sur les hauteurs et avaient également chassé les Tutsi de leurs pâturages. Toutes les vaches ont été abattues, même celles des éleveurs hunde.* »³⁸ En mai 1996, les associations locales de droits de l'homme estiment le nombre total de morts depuis 94 à 70.000 et celui des personnes déplacées à 250.000.³⁹

Le commandant Bishe, un muhunde de 24 ans, est entré en guerre en 1989, lorsque des Hutu, qui brandissaient le portrait de Habyarimana, avait tué un chef coutumier local. Bishe avait dix-sept ans. Vers le mois de mars 1996, des extrémistes hutu rwandais sont venus des camps massacrer et chasser les Tutsi, mais ils ont aussi chassé des Hunde vers Goma. « *Nous avons fait cause commune avec les*

³⁶ Human Rights Watch Africa Oct 97, Vol 9, N°5 (A), p.8-9 ; Paul MATHIEU : Compétition foncière, confusion politique et violences au Kivu, 1940-1996 ; juin- octobre1997 ; IED- UCL, p.4

³⁷ Human Rights Watch Africa Oct 97, Vol 9, N°5 (A), p.9

³⁸ Le Soir, 29 novembre 1996

³⁹Le Soft, 6 mai 1996, cité par Paul MATHIEU : Compétition foncière,...; juin- octobre1997 ; IED- UCL, p.4

Tutsi et lorsque les Banyamulenge ont commencé la guerre à Goma, ici, c'est nous qui avons libéré la région. »⁴⁰

Avec l'arrivée de l'AFDL en octobre-novembre 1997, l'influence politique des Tutsi devint dominante au Masisi, un certain nombre de Hunde ayant également reçu des responsabilités.

Réalités historiques et sociales **et mythologies 'autochtones'**

Ce survol de l'histoire du Nord Kivu nous permet de mieux appréhender comment se pose « la question de la nationalité » si âprement discutée dans cette partie du Congo.

Pour être Congolais en 1996, il fallait avoir un ancêtre appartenant à une tribu présente sur l'immense pays inexploré que la Conférence de Berlin attribua gracieusement à Léopold II en 1885. Vingt ans après la Conférence de Berlin, plusieurs tribus 'congolaises' n'avaient jamais entendu parler ni de Berlin qui décida de la sort, ni de Léopold II, leur souverain, ni du Congo, leur pays... Mais cet événement qui passa complètement inaperçu à la majorité des habitants de ce territoire gigantesque, cet événement qui s'est produit tout à fait en dehors de la volonté des Africains concernés, est à l'origine du cauchemar que vivent aujourd'hui un nombre important de Congolais. C'est comme si certains ont voulu figer l'histoire des populations congolaises, avant qu'elle n'ait réellement commencée...

Selon la Constitution du 1^{er} août 1964, était Congolais « *toute personne dont un des ascendants est ou a été membre d'une tribu ou d'une partie de tribu établie sur le territoire du Congo avant le 18 octobre 1908* » La loi du 29 juin 1981 parle du territoire du Zaïre « *dans ses limites du 1^{er} août 1885 telles que modifiées par les conventions subséquentes.* »

Ainsi, des populations qui habitent depuis trois ou quatre générations le Congo, seraient des étrangers dans le seul pays qu'ils ont jamais connu...

Vérité historique et manipulation politique

La problématique de la nationalité congolaise étant posée en ces termes, l'histoire ne peut plus être traitée comme une science sociale, elle est devenue un champs de bataille où se joue le sort de centaines de milliers d'hommes.

Pour les uns, c'est une question de vie ou de mort de prouver qu'en 1885, une partie de leur ethnie vivait bel et bien sur une portion du territoire congolais. Pour les autres, apporter la preuve du contraire est devenu une question qui décide de leur carrière et de leur fortune...

Ainsi, des groupes rwandophones venus du Rwanda-Urundi s'efforcent de prouver que leurs ancêtres, à une époque où l'Afrique ne connaissait pas de frontières et où les tribus circulaient sans autre obstacle que des tribus hostiles, avaient effectivement mis pied sur des terres qui deviendront en 1885 propriété privée de Léopold II...

⁴⁰ Le Soir, 29 novembre 1996

Joseph Mutambo tente de le prouver sans son livre « Les Banyamulenge ». Il explique que les Abanya-byinshi constituent un des 26 clans des Banyamulenge. Ils se disent les descendants de Byinshi qui dirigea la partie orientale du Rwanda après la mort du roi Yuhi II Gahima en 1477. Il fut combattu et tué par le roi Ruganzu II Ndoli (1510-43). Les descendants et partisans de Byinshi ont pris la fuite vers la plaine de la Ruzizi et se sont installés à Kakamba. Sous Yuhi Gahindiro (1746-1802) une famine terrible poussa également beaucoup de Rwandais vers la plaine de la Ruzizi. Ils s'y mêlaient à d'autres tribus comme les Batumba et les Baja. Vers 1850, ils migraient vers le plateau de l'Itombwe et y fondaient le village Mulenge.

Toujours selon le même auteur, vers 1800, Ntoroge dirigea des groupes de pasteurs Barundi vers Mboko dans la zone de Fizi. Une deuxième migration amena des agriculteurs Barundi dans la plaine de la Ruzizi. Plus tard, beaucoup de leur descendants furent assimilés aux Bafulero. Une troisième migration amena les Bazige. Lorsque ces Barundi arrivaient dans la plaine, les Bafulero n'y étaient pas encore établis.

Joseph Mutambo affirme aussi que les colonisateurs belges, à leur arrivée dans ce qui est devenu le territoire d'Uvira, ont reconnu dans le seul secteur Luvungi 4 chefferies Barundi, 2 Banyamulenge (Kayira et Gahutu), 4 Bafulero et 1 Babembe. Il nous apprend qu'en 1928, le colonisateur constitua dans la plaine de la Ruzizi une Chefferie des Barundi dépendant du territoire des Bafulero. La tribu dominante était les Barundi-Bazige.

Mais soixante années plus tard, en 1986, le Mwami des Bafulero déclara que 95 % de la population de la 'chefferie des Barundi' était Bafulero contre 5 % de Barundi et, manifestement sous l'influence de la propagande ethniste des Hutu rwandais, il dénonça la « *tyrannie tutsi sur les sans droits, les Hutu Bafulero* ». Il conclut que les Barundi devaient « rentrer » au Burundi. Ce qui a au moins l'avantage de rendre clairs les enjeux de ce qu'on peut appeler l'agit-prop historique.

Histoire et réarrangements posthumes

Si la recherche historique sert à découvrir un arsenal d'armes pour la lutte politique actuelle, l'histoire elle-même est l'objet de « réarrangements posthumes ».

Pendant que l'histoire suivait poétiquement son cours entre 1885 et 1910, certaines tribus étaient congolaises dans le plein sens du terme. Mais presque un siècle plus tard, des juristes éminents déclareront qu'elles ne l'ont jamais été.

En effet, de 1885 à 1910, un quart du territoire rwandais actuel appartenait à l'Etat Indépendant du Congo – Congo belge. Ses habitants, Twa, Hutu et Tutsi, étaient des Congolais au même titre que les Bambunda, Batchokwe et autres Batetela. De façon posthume, la Constitution de Luluabourg de 1964 privera toute cette génération de sa nationalité...

De 1885 à 1910, une partie importante des Hutu et des Tutsi étaient des Congolais. Les marchandages entre puissances coloniales ont fait qu'ils ont perdu cette qualité en 1910. Mais si les marchandages avaient traînées quatre années de plus, ces Rwandais seraient restés sujets belges pendant toute la période coloniale! En effet, la guerre est intervenue en 1914 et l'armée belge a occupé le Rwanda en 1916. Si, en 1914, la Belgique n'avait pas encore cédé ce territoire aux Allemands, ses habitants n'auraient jamais changé de statut...

Lors du marchandage de 1910, « l'épuration ethnique » du Congo belge n'a pas été réalisée intégralement. La Belgique gardait des régions comme le Rugari, le Gisigari, le Buganza, le Bukoma, le Kameronsa, le Bukumu, le Bwisha et le Jomba qui dépendaient de la cour rwandaise. « *Il était demandé aux indigènes habitant dans un rayon de 10 km à l'Ouest de la nouvelle frontière (du Rwanda), de déménager avec leur biens meubles et leurs troupeaux sur le territoire allemand, de sorte à contenir tous les sujets du sultan rwandais* ». ⁴¹ Il est peu probable que cet ordre soit arrivé à tous les rwandophones concernés. On peut croire aussi que beaucoup d'entre eux, qui vivaient bien sur leurs terres, ont refusé d'obéir à une injonction qui leur semblait absurde. Un auteur qui soutient la thèse que les rwandophones du Kivu ne sont pas congolais, a eu ce commentaire : « *Si, d'aventure, des sujets rwandais sont restés au Congo belge, malgré l'ordre ... ces personnes ne peuvent pas prouver qu'à ce moment elles constituaient une tribu établie. ... Les clandestins ont dû adopter des noms d'autres tribus locales.* » ⁴² Est-ce que l'obéissance au colonisateur et la soumission à son arbitraire était la loi suprême pour les « indigènes » de l'époque? La désobéissance aux ordres faisait partie de la résistance, elle était méritoire. Mais on comprend pourquoi certains veulent absolument obéir aux colonisateurs de 1910 : si des Rwandais, « une partie d'une tribu » selon les termes de la loi, sont restés au Congo belge après cette date, alors leurs descendants sont Congolais...

« Le surpeuplement au Rwanda compense le Congo sous-peuplé... »

C'est officiellement en 1908 que les « indigènes » du Congo obtiennent la nationalité belge en tant que « sujets belges ». Lorsque, huit années plus tard, la Belgique s'emparera du Rwanda-Urundi, territoire sous mandat, ses habitants seront sans nationalité déterminée. Ils sont simplement et formellement des « ressortissants du Rwanda-Urundi ».

C'est par la loi du 21 août 1925 que le Rwanda-Urundi obtint une personnalité juridique distincte de celle du Congo belge, il était territoire sous mandat belge. Mais c'est aussi par cette loi que le Rwanda-Urundi a été uni administrativement au Congo belge et qu'il a été soumis aux mêmes lois – sauf au cas où celles-ci étaient contraires aux stipulations du mandat.⁴³

Le Congo belge et le Rwanda-Urundi étaient dirigés comme un ensemble par la même main du colonisateur belge, leurs habitants subissaient essentiellement les mêmes lois. A ce propos, un auteur qui ne reconnaît pas la nationalité congolaise aux rwandophones du Kivu, écrit ceci : « *On comprend aisément qu'il n'y avait que la nationalité qui restait. Tous les droits leur étant reconnus, il était normal que d'une façon ou d'une autre ils aient des prétentions sur l'acquisition de la nationalité* ». ⁴⁴ A l'auteur ne reste qu'un argument « juridique » pour dénier la nationalité congolaise à ces populations : « *les Rwandais étaient restés, sans exception aucune, 'ressortissants du Rwanda' sans prétention sur une autre nationalité* ». ⁴⁵ C'est vouloir enfermer dans un juridisme douteux se rapportant aux années 1885-1910 une

⁴¹ Bourgeois R. Banyarwanda et Barundi, Tome II, p.49-50

⁴² Kambere, II, p.68

⁴³ Kambere, p.30

⁴⁴ Ntongo Lukuma Nantole Léon , p. 85

⁴⁵ Ntongo Lukuma Nantole Léon : La question de la nationalité des ressortissants rwandais en RDC, juillet 1999, p.67

réalité socio-économique et politique complètement différente qui a émergée de plus d'un demi-siècle d'histoire...

De toute façon, en dehors de tout formalisme juridique, le Congo et le Rwanda-Urundi ont été gérés en fait à partir du Ministère des Colonies à Bruxelles et du Gouvernorat Général à Léopoldville comme un seul « empire belge ». Le major Borgerhoff écrivait en 1928 à propos de la densité de la population du Rwanda-Urundi: «*Cette richesse ... constitue pour nous un avantage inappréciable, parce qu'elle comble une lacune dont nous souffrons vivement au Congo belge.* »⁴⁶ La Belgique possédait une colonie congolaise avec un sous-sol extrêmement riche, mais une population clairsemée ; heureusement elle contrôlait également un territoire sous mandat avec une population abondante : leur complémentarité faisait le bonheur de la Belgique...

Parce qu'elle considérait le Congo et le Rwanda-Urundi comme un ensemble cohérent, la Belgique organisa consciemment l'émigration rwandaise vers le Congo. Le docteur Hoebeke a fait carrière au Congo et il dit en 1956: «*Jadis, l'émigration des Banyarwanda se faisait vers le Kenya et l'Ouganda et c'est pour favoriser leur passage au Congo, que cette émigration a été décidée. Il faut éviter de s'opposer à l'immigration des Banyarwanda de peur qu'ils reprennent l'émigration vers les colonies britanniques.* »⁴⁷ Après l'occupation du Rwanda-Urundi par l'armée belge en 1916 et surtout depuis la fin de guerre en 1918, il n'y avait plus de frontière entre le Congo belge et le Rwanda et des Rwandais migraient librement vers les territoires de Rutshuru, de Masisi et de Kelehe.⁴⁸ Cela faisait partie de la stratégie globale du colonialisme belge face à la menace britannique. Le professeur Ndeshyo écrit : «*Le déplacement des indigènes à l'intérieur de l'empire belge n'a posé aucun problème. L'émigration des Ruanda-Urundi vers le Congo belge apparaissait comme un simple mouvement interne à l'intérieur du même territoire, car c'est la même autorité belge qui décide et exécute.* »⁴⁹ Dès 1927, le colonisateur belge conçoit des projets pour donner à cette migration un caractère organisé et massif. Aux yeux des colons belges, il n'y avait pratiquement pas de différence entre l'émigration de la main d'œuvre du Rwanda-Urundi vers le Kivu et le Katanga, et celle du Kasaï, également vers les mines du Katanga.

Lors de la réunion en séance plénière du Conseil du Kivu, le 5 août 1956, des fonctionnaires belges ont parfaitement résumé la situation de fait, telle qu'elle a été créée par le développement historique : les territoires congolais et rwandais sont gérés comme un ensemble et les travailleurs rwandais immigrés sont pratiquement considérés comme des Congolais. Monsieur de Bève répliqua à une intervention de monsieur Touwaide : «*Les Banyarwanda ne sont pas des étrangers et doivent être considérés comme se trouvant sous statut belge. Les Rwandais font partie de la grande communauté Belgo-Congolaise.* » Monsieur Castelein le soutint: «*Actuellement, et dans certains domaines seulement, on les considère encore comme des étrangers, mais rien ne dit que, dans l'avenir, il en sera ainsi.* »⁵⁰

⁴⁶ Kambere, II, p.73

⁴⁷ Kambere, I, p.46

⁴⁸ Rapport de M. Spitaels à l'ONU, 1953, cité dans Kambere I, p.137

⁴⁹ Kambere, I,p.81

⁵⁰ Kambere, I, p. 37-42

C'était pratiquement la même thèse qui fut adoptée à la Table Ronde de 1960 : les ressortissants du Rwanda-Urundi résidant au Congo depuis plus de dix ans reçoivent le droit de participer à l'élection des représentants du peuple à tous les niveaux. Ils peuvent être élus aux niveaux du territoire, de la commune, de la ville et de la province, mais pas, en théorie, au niveau national.⁵¹ Néanmoins, Bisukiro, un Hutu rwandophone, sera même ministre dans le gouvernement Lumumba ! Les rwandophones ont pratiquement les mêmes droits que les « autres » Congolais, ils peuvent être élus à tous les niveaux et être élus à tous les échelons sauf au niveau national. En fait, les Belges, comme tous les colonisateurs, ont préféré laisser derrière eux quelques discriminations et injustices qu'ils pourront toujours exploiter, on ne sait jamais...

La loi de 1972 : « l'unité et la justice »

Le 10 janvier 1966, lors d'une réunion avec Mobutu, Mulamba et Tshisekedi, monsieur Paluku, du Nord Kivu, fit deux interventions remarquables par leur aspect contradictoire qui exprime bien les différents intérêts sur le terrain. Il y a un monsieur Paluku capable de reconnaître les réalités sociales historiquement constituées et il y a un monsieur Paluku défenseur des fractions bourgeoises 'autochtone' qui cherchent à monopoliser le pouvoir et les richesses.... Dans sa première intervention, Paluku dit : « *Sur une population de 1.200.000 habitants, il y a 200.000 immigrés rwandais qui ne tiennent plus à rentrer chez eux, et ces gens n'ont pas l'estime des chefs coutumiers. Il serait mieux qu'on satisfasse à leur désir qui consiste à leur reconnaître les droits fonciers et politiques leurs refusés jusque maintenant.* » La voie de la raison dit à monsieur Paluku de considérer ces immigrés comme des Congolais à part entière. Mais les intérêts économiques et politiques des chefs coutumiers exigent qu'ils soient maintenus dans le statut d'étrangers.... Et voilà le même Paluku de s'exclamer quelques instants plus tard : « *Ces Rwandais doivent nécessairement être considérés comme des étrangers : si l'on leur accorde la nationalité congolaise, les chefs traditionnels n'auront plus rien à leur dire.* »

Mais à cette époque la question n'a pas été tranchée. C'est en 1972 que le Zaïre se donnera une nouvelle loi sur la nationalité. Mobutu avait le pouvoir très fermement en mains. Le Zaïre se trouvait au sommet de sa prospérité. En 1972, les rapports de forces politiques dans le monde lui étaient favorables et les prix des matières en hausse. Ce sont les impératifs de l'unité nationale et de la justice qui ont guidé la rédaction de la loi de 1972.

La loi n° 72-002 du 5 janvier 1972 a consacré la réalité sociale qui existe depuis plus d'une génération sur le terrain. Elle accorde la nationalité congolaise à tous les immigrés du Rwanda-Urundi établis au Kivu avant le 1 janvier 1950 et qui ont continué à résider au Zaïre depuis lors. Son Article 15 dit : « *Les personnes originaires du Rwanda-Urundi qui étaient établies dans la province du Kivu avant le 1^{er} janvier 1950 et qui ont continué à résider depuis lors dans la République du Zaïre jusqu'à l'entrée en vigueur de la présente loi, ont acquis la nationalité zaïroise à la date du 30 juin 1960.* » Le Bureau politique du MPR précise que la loi est adoptée « *pour mettre fin aux intrigues et aux spéculations* ».

⁵¹ Kambere, p.34-35

A cette époque, tous les « poids lourds » du mobutisme triomphant donnaient le mieux d'eux-mêmes. Il faut une bonne dose d'ethno-racisme pour prétendre que c'est le « diabolique » Bisengimana, le directeur de cabinet de Mobutu d'alors, qui a perfidement « trompé » tous les grands intellectuels du Conseil des Commissaires et du Parlement !

1981 : « La dure réalité légale » justifie discrimination et exclusion

En 1980, le Zaïre de Mobutu a déjà commencé sa courbe descendante. Les deux guerres du Shaba de 1977 et 1978 ont montré les grandes faiblesses militaires et politiques du régime. Le déclin économique a également commencé. Dès 1980, les Américains cherchent à former et soutenir un parti d'opposition « loyal » qui pourra remplacer le MPR.

Comme dans toutes les situations de crise, on commence à chercher des boucs émissaires et les « étrangers immigrés » sont une cible toute indiquée.

Le 29 juin 1981, le Zaïre a une nouvelle loi sur la nationalité qui renverse complètement les principes de celle de 1972. Désormais il faut avoir un ascendant qui fut membre d'une (partie d'une) tribu établie au Congo dans ses frontières du 1^{er} août 1885.

Après l'adoption de la nouvelle loi sur la nationalité, une opération d'identification nationale fut lancée pour « fixer » le statut « non zairois » des rwandophones. L'identification n'était organisée que dans les deux Kivu et les zones de Moba et Kalemie.

A la suite de la loi de 1981, tous les candidats députés tutsi ou hutu seront rejetés à cause de leur 'nationalité douteuse'.

La discrimination et l'exclusion commencent à faire des ravages. Le régime mobutiste, pour se sauver dans la crise, commence à dresser les populations l'une contre l'autre, surtout au Kivu. Mais la contradiction énoncée par monsieur Paluku en 1966, reste toujours présente. Cette « pensée contradictoire » permet de garder l'espoir que le Kivu ne suivra pas le Rwanda sur la voie de l'ethno-fascisme meurtrier.

Ainsi Léonard Kambere écrit de façon pertinente : *« C'est vrai que les Rwandais qui vivent au Congo depuis avant les années cinquante et leurs descendants ont pour la plupart coupé le cordon ombilical qui les liait à la mère patrie. Bon nombre ont bâti toute leur vie au Congo sans idée de retour un jour au Rwanda. Certains ignoraient même, depuis longtemps, qu'ils avaient le statut d'étrangers au Congo. Sous d'autres cieux la nationalité leur serait acquise de droit suivant le système du jus solis, du droit du sol. »*⁵² Mais alors, que faire? La reconnaissance des réalités historiques et la justice voudraient qu'on accorde la nationalité à ceux qui sont Congolais de fait. Mais la bourgeoisie 'autochtone', ses différentes fractions bureaucratiques, terriennes et commerçantes toutes confondues, a tout intérêt à établir et à maintenir son monopole face à ses concurrents 'immigrés'. Et donc Léonard Kambere de conclure : *« Ils sont trop nombreux et leur démographie écrase carrément les nationaux de la région. »* Par conséquent, il faut maintenir la discrimination économique et politique pendant plusieurs générations. *« A long*

⁵² Kambere I, p.141

*terme, les descendants des immigrés qui le souhaitent, seront appelés à s'intégrer dans la nation congolaise. Leur intégration devra suivre un processus qui s'étendra sur plusieurs générations. »*⁵³

Le même auteur reconnaît à plusieurs reprises la réalité socioculturelle nouvelle : « *Certaines familles tutsi et hutu vivent au Congo depuis plusieurs générations. Dans leur for intérieur, elles ont toujours appris qu'elles étaient congolaises de souche* ». Mais sa conclusion est invariablement la même : les réalités de la vie en société doivent céder devant le juridisme sacré d'une autre époque : « *Maintenant ces familles découvrent la dure réalité légale et elles sont comme prises au piège, prêtes à tout pour défendre leur 'droit'.* »⁵⁴ C'est au nom de la « légalité », ce *deus ex machina* sorti de la nébuleuse historique, qu'on risque de s'engager sur la voie des guerres civile réactionnaires sans fin...

Glissement vers une mythologie génocidaire

Léon Ntongo développe la même pensée contradictoire. Il y a comme une logique infernale dans l'illogisme du raisonnement ethno-autochtone. Ses partisans sont parfaitement en mesure de comprendre les changements socio-économiques qu'a connu la vieille société coutumière. « *L'immigrant qui, au Rwanda était soumis à des tributs offerts aux chefs locaux, astreint à des travaux et à des responsabilités au profit du seul Mwami et ses suzerains, devait, dès son départ être remplacé. De ce fait, l'immigrant devait tout abandonner (terre, vaches, etc.) Il était donc sans charge, sans obligations et droits vis-à-vis du Mwami. Il devait acquérir de nouvelles propriétés dans le pays d'accueil. Raison pour laquelle son souci d'installation définitive devait naître.* »⁵⁵ Léon Ntongo explique que pour les colons belges, il existait deux régime de la terre. Depuis 1937, les terres domaniales étaient la propriété du Comité National du Kivu, les terres indigènes étaient mis à la disposition des paysans aux fins de l'agriculture et de l'élevage. « *Les immigrants travaillant dans les plantations des colons, occupaient les terres domaniales et se sentaient à l'abri des chefs locaux en matière foncière. Après le départ du colon, ils se sont transformés en propriétaires fonciers, défendant leur droit de propriété au même titre que les autochtones. Arguant qu'ils ont eux-mêmes défriché ces terres et qu'ils ne les ont pas eues des autochtones mais plutôt des mains du maître blanc qui est parti. Dès lors, le monopole économique est resté entre les mains des étrangers qui ne pouvaient pas se plier devant les ordres de l'autorité coutumière. ... Devenant propriétaires terriens comme n'importe quel autochtone, il est tout à fait logique que la propriété soit suivie par la nationalité.* »⁵⁶

Ainsi, l'auteur reconnaît qu'au sein même de la société coutumière, des formes de propriété plus modernes se sont développées. Des immigrés établis de longue date au Congo, ont, par un dur travail, acquis certaines richesses. Dans cette optique, il est naturel, humain et démocratique de reconnaître les changements sociaux profonds qui se sont produit dans la société. Il est inévitable que ceux qui se sentent Congolais comme tous les autres, veulent leur nationalité reconnue.

⁵³ Kambere, I, p.141-142

⁵⁴ Kambere, II, p.159

⁵⁵ Ntongo Lukuma Nantole Léon , p.120

⁵⁶ Ntongo Lukuma Nantole Léon , p. 88

Puis l'auteur se rebiffe brusquement et cautionne une politique d'exclusion, de discrimination et de pillage légale qui peut profiter uniquement à la bourgeoisie dite 'autochtone', mais qui hypothéquera l'avenir de toutes les populations 'autochtones' et 'transplantées' vivant au Kivu... Alors il propose de priver des masses établies au Congo depuis plus d'un demi siècle de leur nationalité, pour leur offrir généreusement la « naturalisation ». L'auteur estime que seule une longue voie « *pourra acheminer le naturalisé et sa descendance vers l'intégration totale* ». ⁵⁷ L'immigré devra attendre 15 ans avant de pouvoir élire les représentants du peuple. C'est « *une sorte de stage supplémentaire que l'on exigerait à l'étrangers naturalisés en attendant que son intégration se réalise plus complètement.* » ⁵⁸ On se demande bien comment la discrimination et l'exclusion peuvent être la voie vers « l'intégration plus complète » de populations qui vivent depuis deux générations au Congo et constituent parfois une majorité au niveau local...

Mais d'autres ont déjà éliminé la contradiction et le doute de leur pensée.

On est déjà proche d'une mythologie génocidaire, quand on fait croire que des massacres sont inévitables et justifiés aussi longtemps que les Banyarwanda possèdent « *des droits politiques, économiques et sociaux* » qui doivent être réservés aux autochtones... Vangu Mambweni s'est risqué très loin sur une voie menant au gouffre, lorsqu'il écrivait : « *C'est la confiscation par les Banyarwanda des droits civils et politiques réservés aux Nationaux ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels, qui est à la base des massacres inter-ethniques* ». Et d'affirmer que les mai mai « *refusent un autre genre de colonisation et d'hégémonie* ». ⁵⁹ Ces derniers mots sont une référence à peine voilée à la rhétorique ethno-fasciste qu'ont développé au Rwanda les extrémistes hutu contre les masses tutsi. Mais, ironie de l'histoire, cette rhétorique est ici tournée aussi bien contre les Hutu que contre les Tutsi...

Dans cette logique de l'exclusion et de la discrimination, la terre du Kivu appartiendra toujours aux autochtones hunde, nande, fulero. Comme les rwandophones, qui ont mis en valeur certaines terres du Kivu, estiment qu'ils en sont les propriétaires, on doit s'attendre à ce que, pour faire reconnaître leurs droits de propriété, ces gens s'arment et attaquent les autochtones. Mais leur reconnaître la propriété de leurs terres, ce serait s'engager dans une voie qui conduit à l'annexion du Kivu par le Rwanda.

Ainsi, la logique de l'exclusion se transforme en logique de la diffamation et de la diabolisation : celui qui reconnaît les droits des rwandophones vivant depuis deux générations au Kivu, est déclaré partisan de la colonisation et de l'annexion du Kivu par le Rwanda.

C'est l'orientation de la lettre du 8 avril 1996 que 12 personnalités 'autochtones' ont adressé à Garreton. Ils disent entre autres ceci. « *Les Banyarwanda habitant les hauts plateaux sont armés et se préparent à en découdre avec les autochtones* ». « *Le groupe d'extrémistes tutsi rêve de la constitution d'un nouveau Rwanda qui engloberait les terres du Zaïre-Est. Ce projet ne peut se réaliser que si l'on leur reconnaît la propriété des terres sur lesquelles ils sont installés.* » ⁶⁰ C'est le schéma de la diabolisation de l'ethnie tutsi, repris aux

⁵⁷ Ntongo Lukuma Nantole Léon , p.135

⁵⁸ Ntongo Lukuma Nantole Léon , p.140

⁵⁹ Vangu Mambweni, préface au livre Regard sur les conflit des nationalistes de KAMBERE MUHINDO

⁶⁰ Lettre au nom des peuples Bembe, Fuliru, Lega et Vira, adressée à Garreton, 8 avril 1996, cité dans Kambere, II, p.148-149

extrémistes hutu. On impute des objectifs diaboliques à toute une ethnie et le moindre geste, la moindre revendication est interprétée comme une confirmation des plans criminels poursuivis par elle.

La revendication de la nationalité est une revendication démocratique qui n'a rien à voir avec un quelconque « expansionnisme tutsi ». Au contraire, c'est la reconnaissance de leurs droits qui fera des Congolais rwandophones des patriotes engagés. Pratiquer la discrimination envers les Tutsi congolais, les terroriser, les massacrer, poussera inmanquablement une partie des Tutsi congolais à chercher de l'aide n'importe où, et en l'occurrence du côté du Rwanda. Et c'est ce que les Tutsi congolais, persécutés par l'armée de Mobutu, par les ex-FAR et par les Interahamwe alliés à certaines milices locales, ont fait au cours des années 95-96.

L'avenir de l'Afrique est panafricaniste et socialiste

Est-ce que le Kivu et le Congo, est-ce que l'Afrique centrale toute entière peuvent encore échapper aux démons du génocide qui semblent lâchés à partir du Rwanda ?

Crise de l'impérialisme et génocide

Pour éviter de nouveaux génocides à caractère ethniste, il faut d'abord comprendre pourquoi il y eu deux génocides en l'espace de deux ans dans la Région des Grands Lacs.

Il y a eu d'abord le génocide d'un million de Tutsi et de Hutu démocratique au Rwanda en 1994 commis par la grande bourgeoisie hutu.

Ensuite, l'agression rwando-ougandaise au Congo, aura, à la date du 1 janvier 2001, coûté la vie à plus de 2.300.000 Congolais.

La cause fondamentale de ces explosions de barbarie est la crise générale et insurmontable qui secoue aujourd'hui le système impérialiste mondial. La cause secondaire en est la destruction de l'Union soviétique par la contre-révolution, événement qui a changé provisoirement la balance des forces au niveau mondiale en défaveur des peuples opprimés et des masses laborieuses. La mondialisation ou globalisation dont on parle tant, n'est rien d'autre que l'extension de la domination impérialiste vers les coins les plus reculés du monde et l'accentuation du caractère barbare et inhumain de cette domination.

Le Rwanda est un pays sur-peuplé et gravement sous-développé. En 1994, la bourgeoisie néo-coloniale autour de Habyarimana a eu recours à l'ethno-fascisme pour massacrer un million de Tutsi et des dizaines de milliers de Hutu démocratiques. Elle a pu préparer et commettre ce crime parce que le soutien ferme de l'impérialisme français lui était assuré. Dans la situation de pauvreté et de misère extrêmes, une lutte pour le pouvoir s'est développée au Rwanda entre la grande bourgeoisie « hutu » en place et la bourgeoisie montante de l'émigration tutsi en Ouganda qui prit les armes pour conquérir le pouvoir. Cette lutte inter-rwandaise a

été aiguïlée par la rivalité entre l'impérialisme français et américain. Ce cocktail explosif a provoqué une orgie de violence extrême.

Début août 1998, le nouveau Congo de Kabila est un pays qui dispose de potentialités formidables. Selon la compréhension des puissances impérialistes, ce pays, placé sous la direction d'«une nouvelle équipe nationaliste, « risquait » de suivre la voie d'un développement autocentré, axé sur les besoins de ses masses populaires. Les multinationales craignaient de voir leur échapper le contrôle des richesses fabuleuses de ce pays stratégique. C'est la raison fondamentale pour laquelle l'impérialisme américain a donné le feu vert à la bourgeoisie compradore du Rwanda et de l'Ouganda pour envahir et occuper le Congo et y renverser le gouvernement nationaliste. Pour atteindre ce but, les fanatiques des Droits de l'Homme que sont les Américains, ont allègrement sacrifié plus de 2.000.000 de vies congolaises à leur soif de profit.

Ces deux génocides sont une expression et une conséquence de la crise profonde du système impérialiste mondial.

Deux cents multinationales dominent actuellement l'économie capitaliste mondiale. Leur technologie connaît des développements extraordinaires, la productivité du travail humain explose. Toujours moins d'hommes réalisent des masses de produits toujours plus grandes. Comme les marchés ne s'accroissent que très lentement, la surproduction et la surcapacité deviennent des phénomènes permanents. Au même moment, les besoins les plus élémentaires de plusieurs milliards d'êtres humains ne sont pas couverts. La contradiction entre l'entassement extraordinaire de moyens de productions et de richesses aux mains de quelques millions d'individus et l'appauvrissement, le chômage et la misère de l'écrasante majorité de l'humanité, explique les nombreuses crises économiques et politiques qui secouent le monde. Cette contradiction est au cœur même du mode de production capitaliste dans sa phase d'impérialisme agonisant. Cette contradiction doit tôt ou tard conduire à une nouvelle révolution sociale de dimensions internationales.

L'impérialisme « globalise » sa dictature et « divise » les masses qui la subissent

Dans le monde entier, les masses populaires commencent à sentir qu'elles ne peuvent survivre sous la domination de l'impérialisme. La lutte anti-impérialiste se développe sur tous les continents. Contre la globalisation de la dictature impérialiste s'organise la globalisation des luttes et des révolutions anti-impérialistes.

Toute lutte de libération doit obligatoirement s'inscrire dans ce cadre. Chaque peuple doit apporter sa contribution au combat commun qui, seul, pourra détruire, après de longs et durs efforts et beaucoup de sacrifices, le système criminel, barbare et inhumain qui est l'impérialisme, c'est-à-dire le capitalisme mondial. Chaque peuple mène sa propre lutte, mais celle-ci revêt nécessairement un caractère universaliste, sa propre libération s'inscrit dans le cadre de la libération de toute l'humanité travailleuse. Ses principes et objectifs doivent avoir un aspect universel. Ils ne peuvent pas s'inspirer des intérêts cupides et circonstanciels de fractions bourgeoises qui utilisent des couvertures ethniques, 'autochtones', nationales ou religieuses et qui restent toujours liés par un cordon ombilical à l'impérialisme.

L'ennemi commun de tous les peuples africains, c'est l'impérialisme mondial qui s'appuie dans chaque pays sur une bourgeoisie bureaucratique et compradore, c'est-à-dire une bourgeoisie qui tire ses richesses du contrôle de l'Etat et de ses liens commerciaux et économiques avec l'impérialisme.

L'impérialisme combat toutes les forces révolutionnaires, nationalistes et socialistes le monde. Il dispose de dizaines de milliers de professeurs, spécialistes des services de renseignements, écrivains, chercheurs, journalistes et hommes politiques, tous spécialisés dans la lutte contre la révolution. Etudiant l'histoire et les réalités socio-politique actuelles de tous les pays et région du monde, ils en révèlent toutes les contradictions. Si c'est nécessaire à l'imposition et à la protection de la globalisation capitaliste, l'impérialisme s'appuie sur ces contradictions pour diviser au maximum les forces populaires. Au moment où des entreprises capitalistes géantes s'unissent au sein de multinationales qui couvrent le monde entier, l'impérialisme s'efforce de fragmenter, de diviser, d'opposer entre elles les populations capables de lui résister.

Plus particulièrement en Afrique, les puissances néocoloniales veulent briser toute résistance à leur domination de plus en plus génocidaire. En poussant et en encourageant les masses africaines à s'entre-tuer pour des différences d'ethnie, de religion ou de nationalité, le néocolonialisme a la garantie de pouvoir exploiter dans les meilleurs conditions le diamant, le pétrole, l'or, le cuivre, le cobalt, le tantalium, le nobium du continent...

Aujourd'hui, le système impérialiste, secoué et enragé par la crise, peut détruire n'importe quel pays africain en lâchant les diables de l'exclusivisme ethnique, 'autochtone' ou religieux.

A ce propos, l'expérience ivoirienne donne à réfléchir. Jusqu'au début des années soixante, toute l'Afrique de Ouest à été dominée et exploitée par le colonialisme français. Après une indépendance éclatée, cette ensemble se divisa en pays formellement indépendants. Au temps colonial, des centaines de milliers de Burkinabés ont fui la misère pour aller travailler dans les plantations de ce qui deviendra plus tard la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, il y a plus de deux millions de descendants d'émigrés 'burkinabé' dans ce pays. Et on voit des forces rétrogrades dresser les « autochtones » contre les « étrangers », les Chrétiens contre les Musulmans. Le pays a frôlé la guerre civile. Affaibli par des luttes entre les masses appauvries, quelle résistance le pays peut-il opposer à l'impérialisme français ?

Les impérialistes pourront tranquillement continuer à piller les richesses de l'Afrique pendant encore au moins un siècle, s'ils réussissent à pousser les « nègres » à s'entre-tuer, « l'ethnie » hutu massacrant « l'ethnie » tutsi, la « race » bantou égorgeant la « race » nilotique, les autochtones massacrant les « étrangers », les « islamistes » passant à la machette les « chrétiens » et vice versa.

Crise de l'impérialisme et naissance de mythologies meurtrières

Le monde actuel avec ses nombreuses contradictions ne peut être compris et transformé dans l'intérêt des masses populaires qu'à travers une analyse scientifique anti-impérialiste et socialiste.

Après la victoire provisoire de la contre-révolution en Union soviétique, l'impérialisme a décrété « la fin de l'histoire » et la fin de l'aspiration des peuples à l'indépendance et à au socialisme. Mais comme fin de l'histoire, on nous a offert une explosion de la barbarie : en ex-Union soviétique, les guerres civiles et une chute de la production industrielle de plus de 55 %, ont coûté la vie à plus de cinq millions d'hommes ; la guerre et l'embargo contre l'Irak ont tué 1.500.000 Irakiens ; depuis 1994 les génocides, les massacres et les guerres ont fait presque 4.000.000 de victimes en Afrique centrale...

Dans le stade de l'impérialisme agonisant, dans les conditions sociales et économiques de la globalisation impérialiste, toutes les idéologies pré-socialistes peuvent être transformées en mythologies meurtrières : du fondamentalisme chrétien, islamiste ou hindou, au nationalisme bourgeois en passant par le racisme et l'ethnisme. Ces mythes meurtriers sont l'expression du désespoir dans lequel le capitalisme, dans sa détermination à s'imposer comme fin de l'histoire, plonge nécessairement les masses populaires.

Parlant de l'ethnisme hutu et Tutsi au Rwanda et de « l'idéologie autochtone » au Kivu, René Lemarchand souligne de façon pertinente « *l'extraordinaire mythologie qui entoure les débats* ». Et il explique : « *Le passé est une plaie ouverte, entretenue par une mémoire qui donne libre cours à l'imaginaire mythologique, si ce n'est à l'affabulation pure et simple. ... L'extrémisme hutu et tutsi se nourrissent l'un de l'autre, la violence appelle la violence dans un cycle infernal* ». Parlant de la diabolisation mutuelle entre Hutu et Tutsi, il continue : « *La question est de comprendre comment ces représentations collectives issues d'un imaginaire politique sont devenues réalité. Comment s'est opéré le passage à un prisme identitaire qui érige l'histoire en mythe et fait de l'ethnie un outil génocidaire* ».

Mais la brillante analyse de René Lemarchand aboutit en queue de poisson lorsqu'elle propose des solutions. « *Il ne peut pas y avoir de justice aussi longtemps que la vérité est adaptée aux exigences d'une hégémonie tutsi illimitée. La culture de la mise en question doit remplacer la culture du silence. Il faut préparer le terrain pour une ouverture politique qui implique la participation des rares porte-parole hutu crédibles.* »

Cette position méconnaît la nature profonde des problèmes qu'affronte l'Afrique centrale. Ce n'est que dans les conditions actuelles de la domination néocoloniale, qui passe obligatoirement par la dictature d'une bourgeoisie compradore se réclamant de mythes hutu, tutsi, autochtone, religieuse etc., que les affabulations identitaires prennent leur caractère meurtrier et génocidaire. René Lemarchand invite les Tutsi et les Hutu, toutes classes sociales confondues, à une « culture de la mise en question » et à une « ouverture politique ». C'est prendre la discrimination ethnique et l'exclusivisme politique comme la cause profonde de la violence qui ravage le Rwanda et la région. Mais ne faut-il pas, avant tout, développer « une

culture de la mise en question » vis-à-vis de la domination économique, financière et politique exercée par l'impérialisme ? En effet, c'est bien cette domination qui crée une situation objective dans laquelle des luttes meurtrières entre fractions de la bourgeoisie dépendante, entraînant les masses sur une base ethnique, sont inévitables. Et quand on parle de la « nécessaire ouverture politique » qui pourra sauver le Rwanda, ne faut-il pas définir d'abord entre quels acteurs elle doit se faire et dans quel but ? L'ouverture politique qui peut sauver la région, est bien celle qui unira les masses populaires des différentes ethnies et nationalités dans une lutte commune contre l'impérialisme et le sous-développement.

De l'ethnie aux pratiques ethno-fascistes

Aussi longtemps que l'ethnie est l'aire de la mobilisation des masses, des pratiques ethno-racistes et exclusivistes sont inévitables. L'ethnie est le terrain par excellence où s'organise la soumission de la masse paysanne aux intérêts de la bourgeoisie compradore émergente.

Les luttes ethniques se situent toujours en dehors du combat essentiel qui déterminent l'avenir de l'Afrique et du monde, le combat anti-impérialiste. Bien sûr, la bourgeoisie tutsi peut entraîner les masses tutsi dans un combat démagogique « contre l'impérialisme français », lorsque ce dernier soutient la bourgeoisie hutu. La bourgeoisie hutu, quant à elle, peut dénoncer en termes violents les Américains « qui aiment beaucoup les Tutsi parce qu'ils croient les femmes tutsi plus belles ». La démagogie « anti-impérialiste » sert à empêcher tout véritable combat contre la domination impérialiste, qu'elle soit américaine ou française, combat qui a comme condition nécessaire la mobilisation solidaire des masses populaires hutu, tutsi et twa.

L'ethnisme, dans les conditions de l'impérialisme, mène à la diabolisation de l'ethnie ennemie et angélisation de sa propre ethnie. De l'histoire, on retient toutes les défaites que l'autre ethnie a infligées à la sienne. Du passé récent, on met en exergue tous ses morts sous les coups d'hommes de l'autre ethnie.

Les masses de toutes les ethnies sont pauvres et victimes d'innombrables injustices. Et ces souffrances rendent ces masses mobilisables par les éléments bourgeois pour une 'revanche' contre des ethnies ennemies présentées en bloc comme une force du mal...

On crée des mythes sur le caractère et les habitudes de l'ethnie 'ennemie' et chaque fait ou acte est interprété comme une confirmation de ces mythes. Comme des violences sont commises des deux côtés, le crime d'un côté engendre le crime de l'autre camp et une spirale de violences entraîne tout le monde vers l'abîme.

Il existe toujours des faits épars permettant de diaboliser une autre ethnie. Et une fois l'idéologie ethniste implantée, toutes les intoxications deviennent crédibles. Chaque ethnie (ou religion, ou 'nationalité') peut nourrir ses haines aux crimes réels ou imaginaires imputés à une autre ethnie, religion ou 'nationalité'. Une fois qu'on a lâché ces démons, la même idéologie et la même pratique génocidaire se manifestent chez les extrémistes ethnistes de chaque partie impliquée.

Tout mythe ethnique est un mensonge. Prenons le mythe le mieux « enraciné », celui des Tutsi estimés être invariablement cruels, arrogants et dominateurs, ce qui les rendraient à jamais ennemis des Bantou...

Mais dans le Rwanda de Habyarimana, au début de l'année scolaire, les élèves tutsi devaient se signaler en levant le doigt. Une jeune femme tutsi, avait, lors du génocide, été laissée pour morte et on l'a enterrée avec d'autres cadavres. Une mince couche de terre les couvrit. Un passant a vu la terre bouger, il a creusé et il a sauvé la femme. A Bruxelles, elle nous a raconté comment, enfant, elle avait été terrorisée chaque fois qu'elle devait se faire connaître comme Tutsi aux autres élèves. Elle et cinq autres Tutsi portaient un stigma qui les rendait anxieuses, complexées, incertaines... Lors du génocide de 1994, la plupart des membres de cette « race arrogante et dominatrice » se sont laissés égorger dans la soumission la plus totale. Puis, une fois les éléments bourgeois venus de l'Ouganda bien installés à Kigali, le nouveau « pouvoir tutsi » a commencé très vite à s'enrichir, il s'est montré indifférent vis-à-vis du sort des rescapés et il s'est lancé dans une guerre d'occupation et de pillage contre le Congo, massacrant sans distinction les Hutu et les Congolais. Et cette revanche de la bourgeoisie ethniste tutsi apparaît aux génocidaires hutu et leurs défenseurs comme la « preuve ultime » des mythes qu'ils ont toujours nourries sur cette « race arrogante et dominante »...

Changements socio-économiques et fixations 'identitaires'

Dans le monde moderne dominé par le capitalisme, aucune réalité sociale et économique n'est figée pour l'éternité. Tout contribue à réaliser une mobilité des populations jamais vue dans l'histoire.

Le fondement des conflits inter-africains est économique, c'est le capitalisme 'indigène' extrêmement faible, tentant d'émerger dans les conditions d'une domination néocoloniale étouffante. Ce sont les fractions de la bourgeoisie et les forces rétrogrades qui ont intérêt à figer « pour l'éternité » des réalités sociologique ethniques, régionales, nationales, religieuses, etc. qui sont toutes historiquement déterminées. Ces fractions bourgeoisies et rétrogrades tentent de se constituer une force politique en mobilisant les masses sur base de ces réalités anciennes et cela dans le but de défendre des intérêts économiques modernes. Comme, dans la société néocoloniale, la concurrence entre les prétendants à l'enrichissement accéléré est féroce, toute idéologie ethniste, régionaliste, « autochtone » porte en elle les germes de tueries sans fin.

Dans presque tous les pays du monde, on trouve des situations où les « autochtones » ont été « minorisés » par des populations venues d'ailleurs. Si les « autochtones » auraient des droits absolues sur « leurs » terres, les pygmées seraient autorisés à massacrer tous les « bantous » et autres « nilotiques » qui, au cours de l'histoire, les ont complètement marginalisés...

Il y a quatre-vingt années, certaines parties du Nord Kivu étaient uniquement habitées par des Twa et des Bahunde. Trente trois ans plus tard, la situation avait fondamentalement changée. Spitaels écrit en 1953 : « *Monsieur Kalinda, grand chef des Hunde avouait récemment que ses seuls sujets sont maintenant des Rwandais. Ce qui n'est pas très exagéré. Dans son pays, sur 10 personnes, il compte 7*

Rwandais. Certains groupements tels le Kibabi et le Karuba ne sont pratiquement habités que par les Rwandais. »⁶¹ Et d'après des statistiques gouvernementales, en 1965 la population rwandophone atteint 24 % de la population totale au Masisi, 47,5 % au Rutshuru et 44,1 % au Walikale.⁶² Ceux qui pensent uniquement en termes d'ethnies en concluent à la catastrophe : la majorité ethnique a changé : « *Les tribus minorisées, dont les Hunde, les Tembo, Kumu, Vira, Fuleru, Bembe n'auraient de représentants démocratiquement élus* ». ⁶³ La « solution », c'est la discrimination et la violence contre une forte minorité, voire une majorité de rwandophones issus de l'immigration. Est-ce à dire qu'il faut proclamer que la société coutumière du début du siècle constituait déjà « la fin de l'histoire » ?

Au Nord Kivu, les ethnies hunde, tembo, etc. devenues minorités, les éléments de la bourgeoisie hunde, tembo qui contrôlent le pouvoir politique et les richesses économiques, craignent de perdre leurs privilèges aux fractions bourgeoises des ethnies 'immigrées' devenues majoritaires.

Néocolonialisme et instabilité chronique

Depuis 1960, chaque fraction de nouveaux bourgeois qui entre en scène au Congo, tente de mobiliser derrière elle une force populaire constituée sur une base ethnique, 'nationale-autochtone, régionale ou religieuse. Le but : s'accaparer de « postes » politiques qui permettent de s'enrichir et de voler, de s'emparer du contrôle des circuits commerciaux, de mettre la main sur les terres pour en faire de grandes exploitations agricoles ou d'élevage, de posséder des domaines d'exploitation minière...

Dans les conditions de la domination néocoloniale, les différents aspirants grands bourgeois ont des difficultés pour émerger du lot. C'est la guerre continue de tous contre tous pour l'emparer du pouvoir, moyen essentiel pour s'enrichir vite. Aucune propriété est acquise définitivement, elle est soumise aux aléas des changements de pouvoir politique et des rapports de forces entre ethnies.

Dans un pays émietté en ethnies, regroupements ethniques ou régionaux, religions ou 'nationalités', les rapports de forces changent continuellement à mesure que des coalitions de circonstance se font et défont. Et toutes les coalitions sont instables parce qu'elles sont uniquement basées sur l'intérêt immédiat de certaines fractions bourgeoises, et sans perspective historique d'un développement industriel autocentré.

Chaque fraction de la bourgeoisie peut se lier à n'importe quelle autre selon les nécessités du moment. Hutu et Tutsi ont pu se lier contre les Hunde qui leur déniaient la nationalité. Hutu et Hunde se sont alliés pour défendre la race « bantou » contre les Tutsi « nilotiques ». Hunde et Tutsi se sont entendus pour combattre une majorité hutu hégémoniste...

L'ethnie semble une catégorie éternelle, mais les méandres de la lutte entre fractions bourgeoises sur fond de crise économique permanente, peuvent faire surgir des luttes de type 'ethnique' en tout genre. En 1960, au Kasai, des hommes d'une

⁶¹ Rapport de M. Spitaels à l'ONU, 1953, cité dans Kambere I, p.138-139

⁶² Kambere, II, p.78

⁶³ Rapport de M. Spitaels à l'ONU, 1953, cité dans Kambere I, p.139-140

même origine se sont entre-tués en tant que Lulua et Baluba. En 1992, nous avons vu des tueries entre Baluba au Katanga, les uns se considérant comme 'autochtones' et prenant les autres pour des 'immigrés' du Kasai. Si les conditions le rendaient « nécessaire », des éléments bourgeois pourraient amener les Batetela de la plaine à égorger ceux de la forêt. N'avons nous pas vu des écrits expliquant l'incompatibilité entre la culture des hommes de la forêt de l'Equateur, vivant de la cueillette et de la chasse et la culture des hommes de la plaine, et particulièrement du Katanga, plus portés vers la production de biens matériels ?

Le nationalisme révolutionnaire est panafricaniste

Le nationalisme, dans le sens étroit du terme, ne peut plus sauver aucun pays africain. Même un pays gigantesque comme le Congo a un Produit Intérieur Brut qui est moins importante que le chiffre d'affaires annuel que réalise la multinationale figurant à la centième place sur la liste des grandes entreprises....

Une vision et une politique panafricaine et anti-impérialiste sont nécessaires pour sauver l'Afrique. C'est uniquement par une politique de solidarité anti-impérialiste, panafricaine et révolutionnaire que les « clivages » ethniques et nationaux peuvent être dépassés. C'est en unissant les masses travailleuses de toute l'Afrique contre l'ennemi impérialiste commun, en les unissant pour la réalisation de projets de développement ambitieux, que les anciennes contradictions entre ethnies, régions, nationalités et religions peuvent être éliminées. Ceci implique l'abandon de la conception ethnique ou étroitement national pour la conception de classe. Les masses ouvrières, les masses paysannes et les masses intellectuelles patriotes de toutes les ethnies et nationalités africaines sont bonnes et elles leurs intérêts fondamentaux sont les mêmes. C'est en mobilisant toutes ces masses, que l'Afrique construira une force capable de détruire la domination séculaire de l'impérialisme.

Ainsi, les masses populaires « autochtones » du Kivu n'ont pas pour ennemis les masses rwandophones immigrées depuis des générations du Rwanda voisin. Leur propre libération est liée à la libération des masses populaires hutu et tutsi du Kivu d'abord et du Rwanda et Burundi ensuite.

A ce propos, le plus grand révolutionnaire africain, Kwame Nkrumah, disait : *« Quelles que soient leurs nationalités, races, tribus, religions – qui n'entrent pas en ligne de compte pour la lutte pour le socialisme – tous les ouvriers sont les mêmes. La révolution socialiste africaine s'oppose aux vexations et aux mesures d'expulsion que subissent les immigrés d'un territoire à l'autre. En Afrique, on ne devait jamais utilisé le terme d'étrangers, car ils sont tous Africains. Ce ne sont pas les travailleurs immigrants qu'il s'agit de combattre, mais la balkanisation née des frontières artificiellement dressées par l'impérialisme .»*⁶⁴

Nkrumah et l'avenir socialiste de l'Afrique

Dans les années vingt et trente, les Chinois était peuple le plus misérable et le plus opprimé du monde. Il subissait le double joug de la dictature féodale et de la

⁶⁴ Kwame Nkrumah, « La lutte des classes en Afrique », Solidarité Internationale, Revue de la LAI, Bruxelles, nov 1995, p.37.

domination sémi-coloniale. Mao Zedong avait l'habitude de proclamer : « Seul le socialisme peut sauver la Chine ».

Aujourd'hui, ce sont les masses africaines qui portent le plus lourd fardeau de toute l'humanité. Le poids de l'esclavagisme et du colonialisme pèse toujours sur les masses parce que ses conséquences démographiques, économiques et politiques se font toujours sentir.

L'Afrique, le continent marqué par le sous-développement économique le plus grave, n'a pas la moindre chance de s'en sortir par la voie capitaliste. Le marché libre ne peut conduire qu'à l'écrasement de ses faibles industries. Seul le socialisme peut sauver l'Afrique.

Partout en Afrique, les masses populaires vivent un dénuement de plus en plus insupportable et une misère inhumaine. Aussi longtemps qu'elles n'ont pas une organisation politique révolutionnaire qui présentera un projet de société socialiste basé sur leurs intérêts communs et sur une industrialisation accélérée, chaque injustice subie peut être détournée par les différentes élites bourgeoise à leur profit.

Seule une politique économique collectiviste et planifiée pourra développer l'Afrique. Depuis la contre-révolution en Union soviétique et la restauration capitaliste dans ce pays, nous assistons à un déchaînement de barbarie inhérente au système impérialiste. Dans ces conditions, le rêve de Kwame Nkrumah d'unir les masses populaires de toute l'Afrique pour un pouvoir populaire et socialiste, a gagné en actualité.

Après le coup d'Etat fomenté contre lui par l'impérialisme, Nkrumah a médité dans son exil à Conakry sur la lutte des classes en Afrique. Dans la capitale de la Guinée, il mit sur papier quelques vérités essentielles tirées d'une vie de combats.

« La lutte révolutionnaire est faite en permanence de hauts et de bas, de progrès et reculs, d'attaques et de retraites. Un révolutionnaire n'échoue que quand il se rend. Tant qu'il poursuit la lutte, il tend vers l'objectif final de la Victoire. Même si, en tant qu'individu, il meurt dans la lutte, il n'a pas failli. La somme de toutes ses tentatives, de ses aspirations, de ses efforts se fond avec le peuple qui continue à lutter jusqu'à la Victoire. »

« Mao avait raison lorsqu'il disait que le pouvoir est au bout du fusil. Grâce au coup d'Etat au Ghana, je vois maintenant la lutte dans une perspective plus correcte. Je suis maintenant convaincu que c'est la seule voie et nous devons nous y préparer idéologiquement et pratiquement. » « Si les masses organisées sont désarmées, elles se trouvent impuissantes dans une situation révolutionnaire. Toutes organisées qu'elles soient, elles ne peuvent renverser les régimes contre-révolutionnaires que par le soulèvement armé. » « J'oserai affirmer que nulle part, une voie pacifique vers le socialisme n'est possible et que la révolution est impossible sans violence. L'histoire et le cours de la lutte révolutionnaire socialiste dans le monde le confirment. »

« Je suis un révolutionnaire professionnel : le fusil est inutile sans la plume et la plume sans le fusil est encore plus inutile. Ma voie est celle de l'action et de la

lutte. Je ne crois pas dans le peuple en tant que tel, mais dans l'action révolutionnaire pour libérer le peuple de l'inhumanité de l'homme à l'égard de l'homme. »

« Je considère le socialisme comme un événement international. Les capitalistes, les impérialistes et les néo-colonialistes, avec la USA-CIA comme fer de lance, mènent la contre-révolution partout dans le monde, procédant partout à des dévastations ils tentent de détruire le socialisme. » « Une Afrique socialiste unie sera un bastion pour le socialisme mondial. Elle signifiera un renfort pour les forces progressistes et socialistes pour la paix et le socialisme. »

*« Je suis devenu un marxiste, ayant le matérialisme historique comme philosophie de la vie. ... Le communisme est une philosophie socio-économique. Les thèses communistes ne s'adressent pas au ciel mais à la terre ».*⁶⁵

La vocation du Congo est d'exporter la paix

Le 29 juin 1998 a lieu à Kinshasa le troisième sommet de la COMESA, la Conférence du Marché Commun de l'Afrique de l'Est et Australe. Le président Kabila y prononça une phrase dont on ne mesure toute la portée qu'aujourd'hui, face à la guerre d'agression américano-rwando-ougandaise : *“Notre pays s'est donné pour vocation africaine d'exporter la paix, la sécurité et le développement”*. Cela n'est pas une belle formule oratoire, mais une pensée extrêmement profonde. Le Congo a une destinée africaine, situé au cœur de l'Afrique, il a des frontières avec neuf pays et il a une grande tradition de luttes révolutionnaires.

Les populations du Congo et du Rwanda-Urundi ont connu une même histoire d'oppression, d'exploitation et d'arbitraire sous le joug du colonisateur belge. La vie des immigrés rwandais au Congo a été particulièrement dure, puisqu'ils ont été déportés des terres de leurs ancêtres. Une réelle prise de conscience anti-colonialiste, nationaliste et panafricaniste aurait soudées les masses populaires du Congo et du Rwanda dans le combat commun pour l'indépendance politique et économique. L'imposition par la terreur du néocolonialisme au Congo et au Rwanda-Urundi a entraîné une fragmentation des populations dans un effort conjoint de l'impérialisme et des bourgeoisies locales. Il s'agissait de diviser pour continuer à régner. Dans tous les grands événements dramatiques qui ont bouleversé la vie des peuples congolais, rwandais et burundais depuis 1959, on peut voir à l'œuvre la main de la Belgique, de la France et des Etats-Unis dans des alliances variables.

Déjà pour assurer sa propre survie en tant que nation, le Congo doit développer d'autres principes politiques et économiques que ceux qui ont provoqué les désastres rwandais et burundais. Le Congo ne peut pas se permettre de se laisser emporter par les idéologies ethno-racistes nées au Rwanda. Le déchaînement des passions ethno-régionales au Katanga, en 1992, avec leur cortège de massacres et d'expulsions massives, constituaient déjà un avertissement grave.

Les traumatismes ethno-racistes au Rwanda et au Burundi sont très profonds et le surpeuplement ne facilite nullement leur disparition ; dans ces conditions, il est

⁶⁵ Kwame Nkrumah : *The Conakry Years*, June Milne, Panaf, an imprint by Zed Press, London, cité dans : Introduction à « La lutte des classes en Afrique de Nkrumah, Solidarité Internationale, Revue de la LAI, Bruxelles, nov 1995, p. 4-7.

peu probable que le peuple rwandais et burundais surmontera seul ses antagonismes ethniques. Le Congo nationaliste et panafricaniste devra sans doute peser de tout son poids sur ces pays pour les aider à résoudre leurs problèmes et à assurer la paix et l'unité. Par ailleurs, rappelons que c'est la Force Publique congolaise, dirigée par des extrémistes colonialistes comme le colonel Logiest, qui a mis le feu à la poudrière rwandaise en y imposant par la force des armes les ethno-racistes du Parmehutu.

A la veille des indépendances, Rwagasore et d'autres nationalistes du Rwanda-Urundi avaient proposé l'Union du Congo et du Rwanda-Urundi. Les forces patriotiques du Rwanda-Urundi se sentaient proches de Lumumba et du nationalisme congolais. Dans la révolution populaire de 1964, les nationalistes rwandais et burundais ont apporté une aide appréciable aux combattants mulelistes.

L'intégration du Rwanda et du Burundi sous une forme fédérale dans la République Démocratique du Congo permettrait d'avancer dans la résolution de leurs deux problèmes insolubles : le sous-développement et la sur-population d'un côté et la présence d'armées ethnisées de l'autre. Une telle proposition peut acquérir une adhésion majoritaire au sein des masses hutu et tutsi qui n'ont aucun intérêt à se massacrer mutuellement, mais aussi parmi les cadres démocratiques et anti-impérialistes tutsi et hutu. La présence de soldats congolais non-rwandais pour maintenir la paix à Kigali et Bujumbura mettrait fin aux affrontements ethniques, les masses populaires n'ayant aucun intérêt à s'entre-tuer sur une base ethnique. Des militaires d'origine tutsi et hutu du Rwanda et du Burundi pourraient servir sur le territoire du Congo actuel. Une telle forme de fédération ne pourra naître que par une mobilisation des masses populaires du Rwanda, du Burundi et du Congo pour un projet de société basé sur l'indépendance, le développement autocentré et le pouvoir populaire.

Dans cette perspective, une cohabitation dans l'égalité des droits et la fraternité entre les différentes ethnies, autochtones et anciens migrants confondus, qui peuplent aujourd'hui le Kivu, pourrait devenir un modèle pour le Rwanda et le Burundi. Le gouvernement congolais pourrait annoncer son intention de reconnaître la nationalité de tous les rwandophones qui habitent le Congo depuis 1960 et faciliter l'obtention de la nationalité à ceux qui y vivent depuis plus de vingt ans. Les instances officielles devraient donner en exemple les Congolais rwandophones et spécialement les Congolais tutsi qui dénoncent l'agression dont le Congo est victime. Et les Tutsi congolais retournés au Rwanda après 1994 et décider d'y rester, peuvent être les meilleurs « ambassadeurs » d'un Congo révolutionnaire, exportateur de paix.

Toujours dans cette optique, il serait utile que le gouvernement congolais fasse connaître son point de vue que la guerre de défense patriotique n'est pas dirigée contre « les Tutsi rwandais », mais uniquement contre la clique autour de Kagame, contre cette poignée de grands bourgeois qui se sont mis au service de l'impérialisme américain et qui font la guerre au Congo pour servir la stratégie américaine de renversement du gouvernement nationaliste. Il peut aussi exprimer son soutien à toutes les forces tutsi rwandaises qui s'opposent à la guerre injuste menée par leur gouvernement et faire connaître leur lutte et leurs positions au peuple congolais. Les FAC pourraient également annoncer qu'elles garantiront la vie sauve à tous les soldats rwandais et tutsi en particulier qui se rendent. Ces militaires

rwandais, dûment informés des crimes monstres que la bande de Kagame a commis contre le peuple congolais, peuvent retourner au Rwanda comme défenseurs de la nécessaire unité et fraternité entre les deux peuples.